

© OECD, 2002.

© Software: 1987-1996, Acrobat is a trademark of ADOBE.

All rights reserved. OECD grants you the right to use one copy of this Program for your personal use only. Unauthorised reproduction, lending, hiring, transmission or distribution of any data or software is prohibited. You must treat the Program and associated materials and any elements thereof like any other copyrighted material.

All requests should be made to:

Head of Publications Service,
OECD Publications Service,
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16, France.

© OCDE, 2002.

© Logiciel, 1987-1996, Acrobat, marque déposée d'ADOBE.

Tous droits du producteur et du propriétaire de ce produit sont réservés. L'OCDE autorise la reproduction d'un seul exemplaire de ce programme pour usage personnel et non commercial uniquement. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt, l'utilisation de ce produit pour exécution publique sont interdits. Ce programme, les données y afférentes et d'autres éléments doivent donc être traités comme toute autre documentation sur laquelle s'exerce la protection par le droit d'auteur.

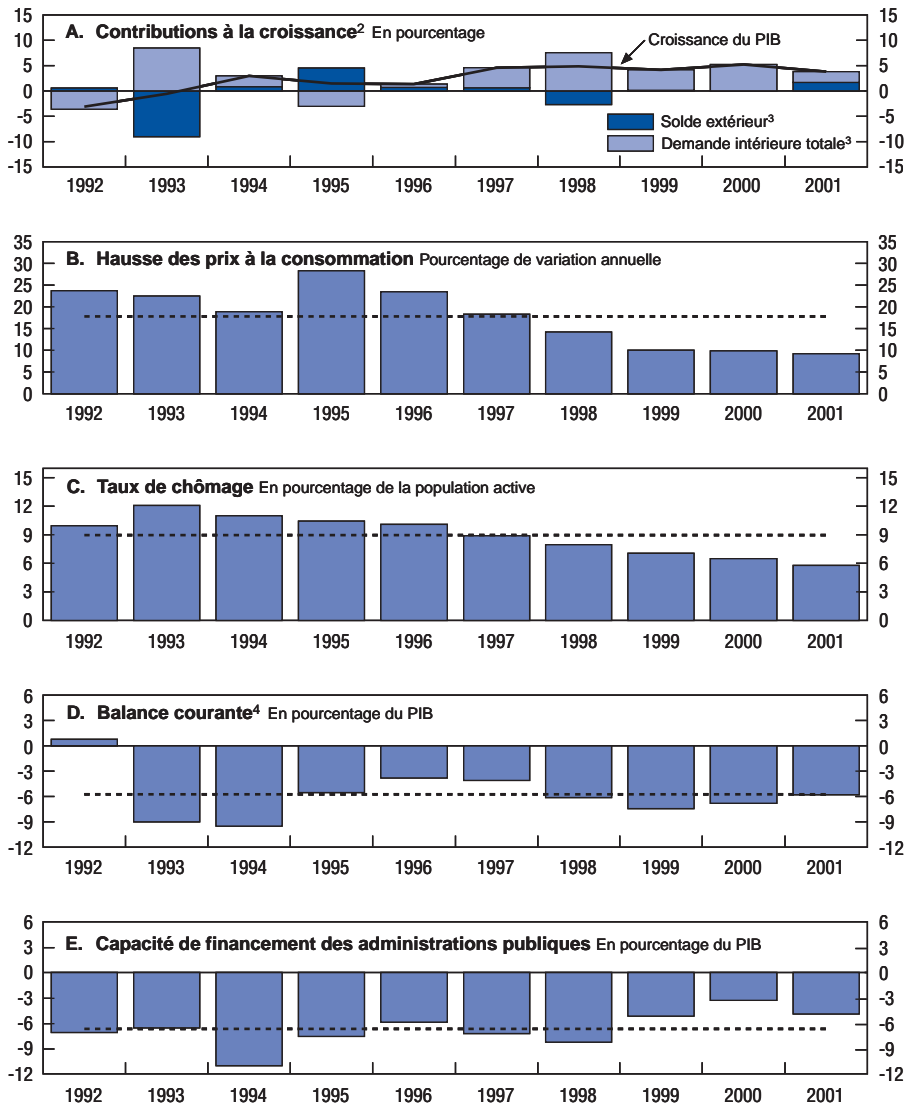
Les demandes sont à adresser au :

Chef du Service des Publications,
Service des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16, France.

I. Évolution récente et perspectives

Vue d'ensemble

La Hongrie connaît l'un des taux de croissance les plus rapides de la zone de l'OCDE : le PIB a augmenté en moyenne de 4 ½ pour cent depuis quatre ans et le taux de chômage est passé de 8.9 pour cent en 1997 à 5.8 pour cent en 2001. Malgré la forte croissance de la production, le rythme de hausse des prix à la consommation s'est ralenti pendant cette même période, passant de 18 à 9 pour cent, et le déficit de la balance des opérations courantes a été ramené de près de 7 pour cent sur la base des engagements (2.9 pour cent sur une base cash) à moins de 6 pour cent (2.1 pour cent) du PIB (graphique 1). Néanmoins, ce déficit a augmenté, passant de 2.1 à 2.2 pour cent du PIB, lorsqu'on le mesure sur la base des paiements nets¹. Ces bonnes performances macroéconomiques résultent dans une large mesure de la libéralisation radicale et des réformes microéconomiques opérées pendant la période de transition, de l'important effort d'assainissement budgétaire, et du rôle joué par le régime de change qui a permis de préserver la compétitivité internationale de l'économie tout en contribuant à ralentir progressivement l'inflation. Au second semestre 2001, l'économie a connu son premier ralentissement endogène depuis la transition, et un nouveau régime de change a permis de durcir les conditions monétaires dans la perspective d'un objectif de désinflation plus ambitieux. Dans le même temps, la politique budgétaire a été détendue à l'approche des élections. La croissance du PIB a marqué le pas mais est restée plus ferme en 2001 que dans bien d'autres pays de l'OCDE. Les investissements publics d'infrastructures et la consommation privée, stimulés par les travaux publics de construction de routes, les subventions au logement et la hausse générale des salaires, ont compensé la forte baisse de l'investissement des entreprises privées. Alors que les échanges internationaux accusaient une forte décélération, les exportations hongroises ont gagné des parts sur la plupart des marchés et ont contribué à la croissance du PIB. En 2002, la croissance totale de la production pourrait bien être plus faible ; l'investissement du secteur privé restera modéré, les mesures de relance budgétaire seront probablement moins importantes qu'en 2001 et la consommation privée va sans doute marquer le pas sous l'effet d'un tassement de la hausse des salaires. La reprise internationale prévue pour le second semestre 2002 devrait pousser l'économie vers un niveau plus proche de son potentiel au cours de l'année 2003.

Graphique 1. Performance macroéconomique¹

1. La ligne brisée est la moyenne pour la période 1996-2001. Les données pour 2000 et 2001 figurant dans la partie E sont des estimations de l'OCDE.

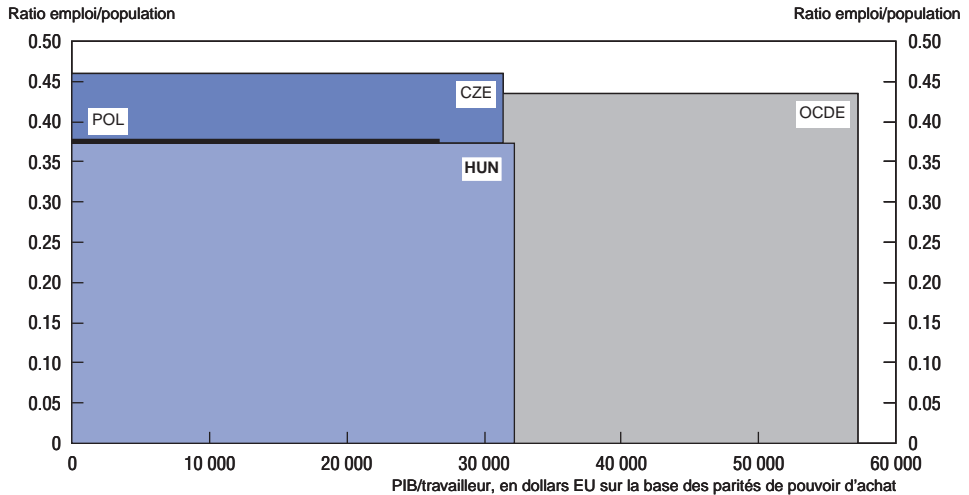
2. Sur la base du PIB désaisonnalisé et de ses composantes aux prix de 1998 (série créée par raccordement).

3. Variation de la variable en pourcentage du PIB de l'année précédente.

4. Y compris l'estimation faite par l'OCDE du montant net des bénéfices réinvestis.

Source : OCDE, Base de données analytiques et *Principaux indicateurs économiques* ; Office statistique central ; Banque nationale de Hongrie.

Graphique 2. **L'écart de richesse et ses composants**¹
2000



1. Le rectangle correspond au PIB/habitant, en dollars EU sur la base des parités de pouvoir d'achat.

Source : Base de données analytiques de l'OCDE.

L'important écart de revenu entre la Hongrie et les autres pays de l'OCDE et de l'Union européenne continue de s'amenuiser (graphique 2). La productivité de la main-d'œuvre est encore bien inférieure à la moyenne de l'OCDE, comme on peut s'y attendre dans une économie « en phase de rattrapage », mais cet écart se réduit rapidement grâce aux apports d'IDE qui engendrent des transferts de savoir-faire technologique et de compétences managériales à un rythme soutenu. En 2001, la productivité du travailleur moyen atteignait 59 pour cent de la moyenne de l'OCDE, contre 52 pour cent en 1993. En revanche, l'écart se comble plus lentement au niveau du PIB par habitant² qui est passé de 45 pour cent de la moyenne de l'OCDE en 1993 à 52 pour cent en 2001. Cet écart plus important est imputable au taux d'emploi, dont le niveau est inférieur à la moyenne en Hongrie³.

La croissance du PIB se ralentit

La croissance du PIB, très soutenue jusqu'à la fin de 2000, a accusé une décélération en 2001, passant en dessous de la barre des 4 pour cent pour la première fois depuis 1997, mais elle reste néanmoins nettement supérieure à la moyenne de l'OCDE (tableau 1). La cause immédiate de ce tassement est la

Tableau I. **Produit intérieur brut trimestriel**¹

	1999					2000					2001				
	T1	T2	T3	T4	Année	T1	T2	T3	T4	Année	T1	T2	T3	T4	Année
Produit intérieur brut	3.2	3.3	4.2	5.9	4.2	6.6	5.7	4.6	4.2	5.2	4.4	4.0	3.7	3.3	3.8
Consommation des ménages	5.0	5.5	5.4	5.9	5.4	4.0	4.3	4.6	4.6	4.4	5.2	4.7	4.7	5.8	5.1
Formation brute de capital fixe	6.2	7.2	3.2	6.9	5.9	8.7	7.2	3.9	10.2	7.7	4.1	2.4	2.9	3.1	3.1
Exportations de biens et services	9.5	9.8	13.4	18.7	13.1	20.9	21.0	19.9	25.0	21.8	19.3	15.0	7.8	-2.1	9.1
Importations de biens et services	13.0	10.2	9.1	16.8	12.3	18.5	16.4	20.8	27.3	21.1	18.1	13.9	1.2	-4.1	6.3

1. Les chiffres du PIB sont aux prix de 1998, non désaisonnalisés.

Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques et Comptes nationaux trimestriels.

décélération de la demande extérieure, surtout dans l'Union européenne (UE), qui absorbe environ les trois quarts des exportations hongroises. Cette dégradation des conditions extérieures a eu des effets sur l'investissement dans le secteur privé, qui a davantage baissé dans les activités manufacturières à vocation exportatrice que dans le secteur des services, davantage tourné vers le marché intérieur. La croissance totale de l'investissement est restée néanmoins positive sous l'effet d'une forte augmentation des investissements publics d'infrastructure et de la construction privée de logements. Alors que la confiance des entreprises s'est affaiblie pendant toute l'année 2001 (graphique 3), celle des consommateurs a évolué dans le sens opposé grâce la forte progression des salaires en termes réels du fait des décisions prises par les pouvoirs publics et grâce à la stabilité de l'emploi⁴. Sous l'effet d'une hausse rapide des crédits à la consommation, la consommation des ménages s'est accélérée (tableau 2). Néanmoins la croissance des importations s'est infléchie plus rapidement que celle des exportations, le ralentissement des entrées d'investissements et de biens intermédiaires neutralisant la hausse des importations de biens de consommation. Les résultats exceptionnels du secteur du tourisme ont contribué à l'amélioration de la balance des opérations courantes.

Tableau 2. **Le compte des ménages**
% du PIB

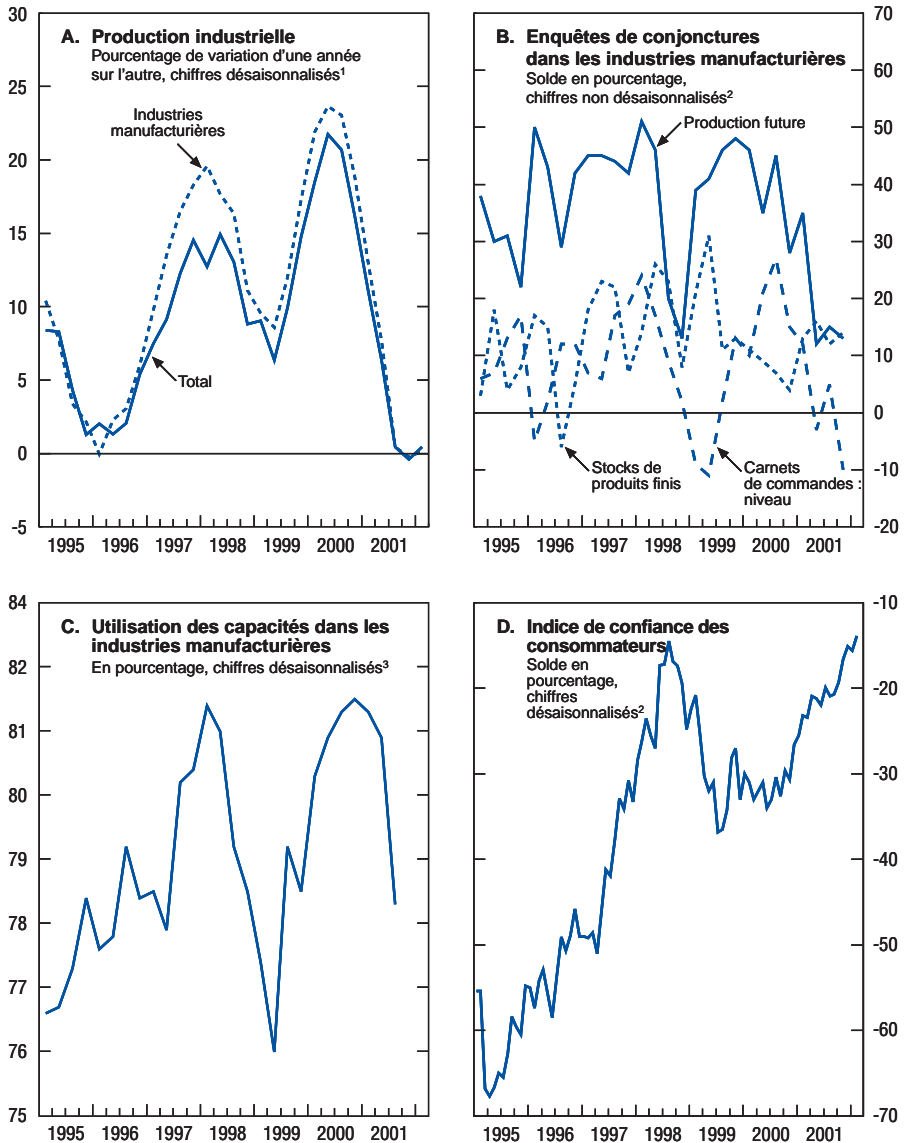
	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Revenu disponible ¹	78.0	74.0	74.4	73.5	72.6	73.1
Consommation	63.7	61.7	62.3	63.8	63.5	64.0
Épargne	14.3	12.3	12.1	9.6	9.1	9.1
Investissement	5.0	4.6	4.0	3.8	4.0	4.4
Capacité de financement	9.3	7.7	8.1	5.8	5.1	4.7

1. Y compris les transferts de capitaux.

Source : Banque nationale de Hongrie.

La production industrielle, très sensible à la demande internationale, s'est ralentie plus nettement que le PIB. Pour la première fois depuis la récession qui a suivi la transition, elle a baissé en termes réels au second semestre 2001 par rapport à l'année précédente. Ce sont les activités manufacturières, et plus particulièrement les secteurs liés aux technologies de l'information qui représentent plus de 20 pour cent des exportations hongroises, qui ont le plus souffert. Le secteur de la construction en revanche a connu une forte progression, grâce aux dépenses publiques d'infrastructures et à la demande privée de logements. Le commerce de détail a lui aussi fortement progressé sous l'effet de la hausse de la consommation privée (tableau 3).

Graphique 3. Morosité du secteur privé



1. Valeur brute de la production, 1995 = 100, sur la base d'un indice en chaîne.

2. Solde des réponses positives et négatives.

3. Niveau actuel d'utilisation des capacités en pourcentage du niveau normal.

Source : Kopint-Datorg (KD) Hongrie ; OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

Tableau 3. Produit intérieur brut trimestriel par secteur
 Pourcentage de variation d'une année sur l'autre¹

	1999					2000					2001				
	T1	T2	T3	T4	Année	T1	T2	T3	T4	Année	T1	T2	T3	T4	Année
Produit intérieur brut	3.2	3.3	4.2	5.9	4.2	6.6	5.7	4.6	4.2	5.2	4.4	4.0	3.7	3.3	3.8
Agriculture, sylviculture et pêche	1.9	-10.9	3.1	6.8	0.9	0.4	1.0	-10.2	-13.5	-7.9	-0.1	4.2	6.6	15.2	8.6
Industrie ²	3.8	4.8	7.3	12.2	7.2	12.7	9.6	10.0	6.7	9.6	6.4	2.4	0.9	-3.9	1.2
Industries manufacturières	4.2	5.3	8.5	14.7	8.3	15.1	10.8	11.1	7.8	11.0	8.0	2.8	1.3	-5.6	1.3
Construction	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3	6.6	6.7	7.2	7.0	6.9	6.0	8.9	8.9	7.1	7.9
Services, total	2.9	4.0	3.4	2.6	3.2	4.0	4.0	3.5	4.6	4.0	3.5	4.1	3.9	4.0	3.9
Commerce, réparation	0.5	2.6	-0.3	-1.8	0.2	2.4	2.6	2.4	2.5	2.5	4.9	4.6	3.5	3.5	4.1
Hôtellerie et restauration	3.1	0.5	1.1	9.0	3.0	-1.4	0.0	-1.6	-1.0	-1.0	5.3	5.2	4.1	-4.0	2.7
Transports, entreposage et communication	5.0	6.9	6.6	3.6	5.5	5.1	3.1	0.5	0.8	2.3	5.2	5.9	3.8	2.1	4.2
Intermédiation financière, services immobiliers et aux entreprises	2.3	3.4	4.1	5.3	3.8	6.8	7.5	7.7	9.2	7.8	2.9	3.8	4.6	5.8	4.3
Administration publique, éducation, santé et services sociaux	4.0	3.8	2.5	0.8	2.8	2.8	3.2	3.7	5.1	3.7	2.5	3.1	3.4	4.0	3.3
Autres services collectifs, sociaux et personnels	2.4	7.7	8.6	7.0	6.4	-2.0	-3.0	-5.3	-2.7	-3.3	-2.1	3.1	3.7	4.4	3.3

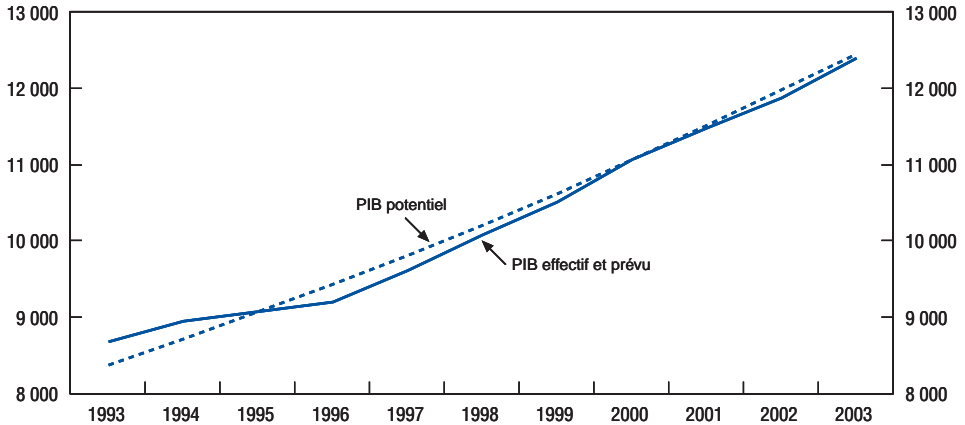
1. Valeur ajoutée brute aux prix de 1998, non désaisonnalisés.

2. Couvre les activités minières et extractives, les industries manufacturières, l'électricité, le gaz et l'eau.

Source : Office statistique central.

Graphique 4. **Estimation de la croissance potentielle et de l'écart entre la production effective et la production potentielle¹**

Milliards de forints, prix de 1998



1. La croissance potentielle est la valeur tendancielle du PIB réel estimée au moyen d'un filtre Hodrick-Prescott, la valeur de lambda étant 100.

Source : OCDE.

Comme l'économie hongroise ne peut intégralement amortir un choc extérieur par ses propres moyens, la production tend à tomber au dessous de son potentiel (graphique 4)⁵. La plupart des indicateurs conjoncturels vont dans le sens d'un écart négatif, notamment la croissance des stocks, les « licenciements collectifs attendus » et la baisse du taux d'utilisation des capacités dans l'industrie⁶. Un indicateur conjoncturel composite calculé par le ministère des Finances⁷ est passé de 0.5 en décembre 2000 à -0.2 en août 2001 et -0.1 en décembre 2001.

La situation du marché du travail cesse de s'améliorer

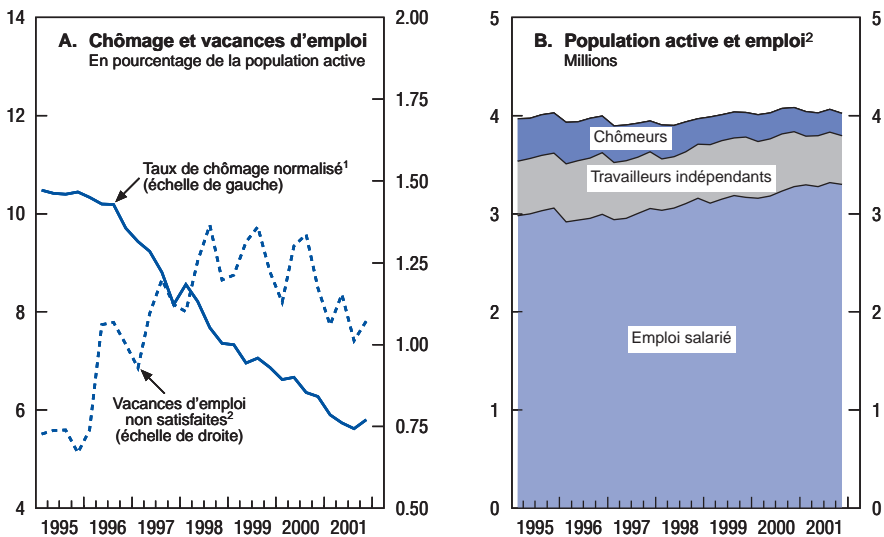
En revanche, les statistiques relatives au marché du travail font encore état d'une certaine tension des marchés du travail. Le taux de chômage, calculé d'après la méthodologie de l'OIT, a atteint un point bas de 5.6 pour cent au quatrième trimestre de 2001, ce qui est un faible taux selon les normes de l'OCDE. Toutefois, l'intensité de l'utilisation de la main d'œuvre telle qu'elle est mesurée par le « nombre moyen d'heures ouvrées par les travailleurs manuels des industries manufacturières » a baissé en 2001, ce qui semble indiquer l'existence de certaines réserves de main-d'œuvre au sein des entreprises. Sur le plan régional,

l'activité reste proche de son potentiel et l'a même dépassé dans certains domaines, notamment à Budapest et dans sa proche banlieue, où le taux de chômage déclaré est tombé à un point bas historique de 2.3 pour cent au dernier trimestre de 2001.

L'emploi stagne...

Après avoir lentement progressé au premier semestre de 2001 par rapport aux mois correspondants de l'année précédente, l'emploi total a baissé d'une année sur l'autre au second semestre. En décembre 2001, l'emploi salarié était en retrait de 0.4 pour cent sur son niveau de l'année précédente ; alors que l'emploi dans le secteur privé avait reculé de près de 1 pour cent, l'emploi public avait légèrement augmenté. Comme le chômage a diminué pendant toute l'année 2001, le taux d'activité s'est inscrit à la baisse. De fait, en dépit des efforts persistants déployés par les autorités pour accroître la participation, la population économiquement active a diminué de 70 000 personnes entre le dernier trimestre 2000 et le dernier trimestre 2001, ce qui décevant étant donné le niveau déjà faible du taux d'activité en Hongrie.

Graphique 5. Emploi, chômage et population active



1. Correction faite des variations saisonnières.

2. Non corrigé des variations saisonnières.

Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques et Statistiques trimestrielles de la population active.

... mais les mesures prises par les pouvoirs publics ont déclenché une forte poussée des salaires

Malgré la lenteur de la croissance de l'emploi, les salaires se sont accrus à un rythme particulièrement soutenu depuis la dernière *Étude*. En 2000 déjà, la progression effective des salaires bruts dans le secteur compétitif avait été en moyenne de 14 pour cent⁸ (4 pour cent en termes réels). En 2001, les salaires bruts moyens dans le secteur compétitif ont augmenté de 16.3 pour cent (6.5 pour cent en termes réels). Cette croissance dynamique des salaires réels – la plus forte de l'histoire récente de la Hongrie – résulte d'une augmentation de 57 pour cent du salaire minimum en janvier⁹ et de fortes anticipations inflationnistes au premier semestre, à l'origine d'importantes hausses contractuelles des salaires nominaux. En outre les salaires du secteur public ont eux aussi fortement progressé en 2001, de plus de 22 pour cent par an. L'évolution des salaires s'écarte sensiblement des taux négociés et recommandés par le Conseil national du travail (tableau 4). Il convient d'observer que l'indice de hausse des salaires de la Banque centrale, qui intègre certains ajustements¹⁰, fait état d'une croissance plus faible des rémunérations dans le secteur compétitif – de 13 pour cent en 2001 (3 ½ pour cent en termes réels).

Les indicateurs de compétitivité ont reculé pour la première fois depuis de nombreuses années

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour accélérer la croissance des salaires ont été justifiées par les nombreuses années pendant lesquelles les

Tableau 4. **Augmentations de salaires, recommandées et effectives**¹

	Augmentation de salaires recommandée par l'administration centrale aux entreprises ²			Augmentation effective des salaires dans le secteur des entreprises	Dépassement par rapport à la négociation centrale		
	Minimum	Moyenne	Maximum		Minimum	Moyenne	Maximum
1992	13	23	28	26.6		3.3	
1993	10-13	18	25	25.1		7.1	
1994	13-15	17-19	21-23	23.4		5.4	
1995	n.d. ³			19.7		n.d.	
1996	13	19.5	24	23.2		3.7	
1997	14	17.5	22	21.8		4.3	
1998	13.5	–	16	18.5	5.0	–	2.5
1999	12	–	15	14.8	2.8	–	–0.2
2000	8.5	–	11	14.2	5.7	–	3.2
2001	9.75	–	12.5	16.3	6.6	–	3.8

1. A partir de 1998, les accords ne portent que sur le taux minimum et le taux maximum recommandés d'augmentation du salaire moyen. En 1999 et 2000, l'accord a été bipartite (employeurs et salariés).

2. Directive du Conseil de conciliation des intérêts avant 2000 et du Conseil national du travail ensuite.

3. Le Conseil de conciliation des intérêts n'est parvenu à aucun accord en 1995.

Source : Autorités hongroises.

rémunérations avaient augmenté moins vite que la productivité. Le fait est que la progression des salaires réels a été pendant longtemps inférieure à celle de la productivité depuis un certain temps, ce qui s'est traduit par une forte rentabilité pour les entreprises (graphique 6).

La compétitivité internationale a en outre récemment subi les effets des modifications du taux de change et des taux des cotisations sociales, qui ont joué en sens inverse. Le nouveau régime de taux de change adopté en mai 2001 a mis un terme à la dépréciation glissante de la monnaie¹¹ et le forint s'est apprécié fortement au second semestre 2001. Quant aux taux des cotisations de sécurité sociale, ils ont été ramenés de 33 pour cent en 2000 à 29 pour cent en 2002. Du fait de ces mesures antagonistes, *le taux de change réel en termes de coûts unitaires de main-d'œuvre* s'est apprécié de près de 9 pour cent en 2001. Cette appréciation fait suite à une dépréciation beaucoup plus importante intervenue entre 1994 et 2000 (de 52 pour cent) mais la Hongrie a perdu une partie de son avantage sur ses concurrents régionaux en matière de coûts salariaux (graphique 7). Néanmoins les exportateurs hongrois ont continué de gagner des parts de marché¹².

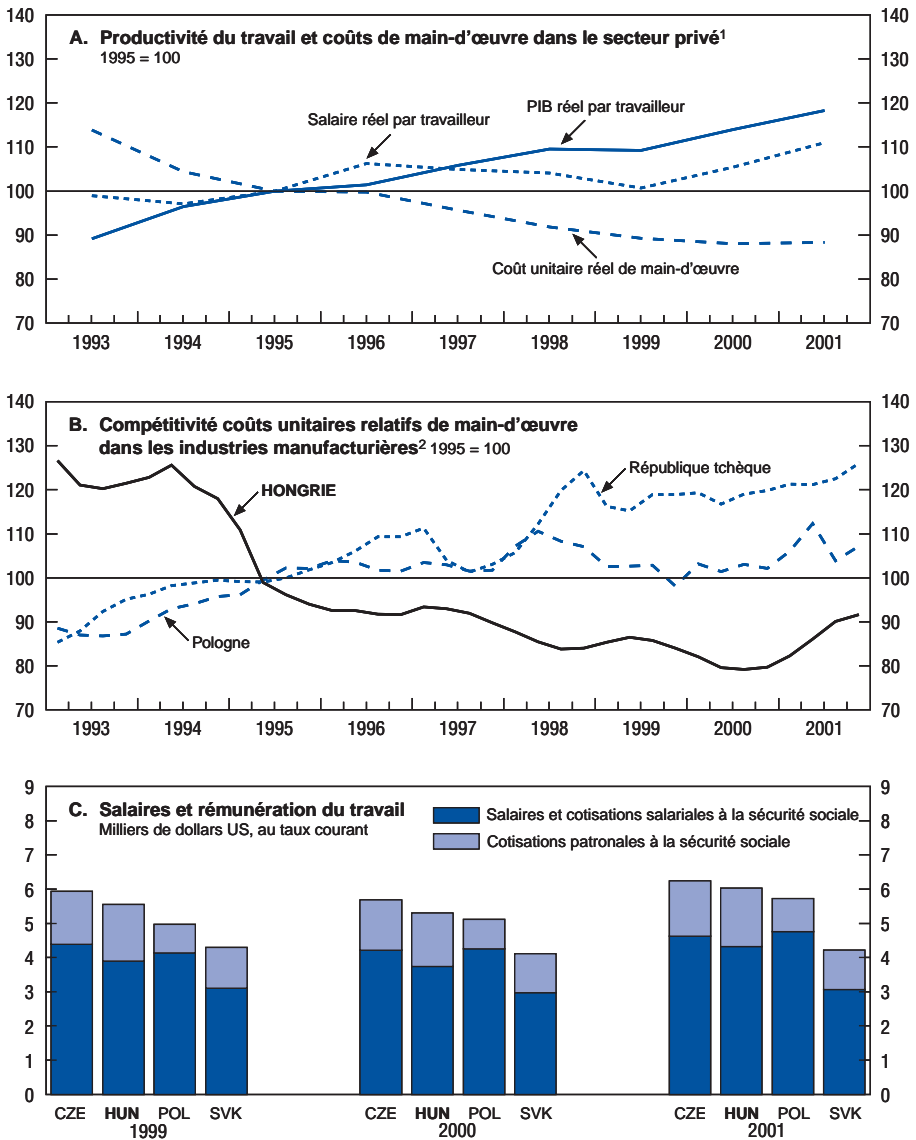
... et la demande de main-d'œuvre peu qualifiée par les entreprises s'est tassée

L'impact de l'évolution des salaires sur la demande de main-d'œuvre ne peut pas être observé isolément, en raison du ralentissement conjoncturel. Pourtant, selon des estimations récentes, la sensibilité de l'emploi aux coûts de main-d'œuvre s'accroît, notamment au niveau des basses qualifications, ce qui résulte probablement de la plus large ouverture du secteur des entreprises à la concurrence nationale et internationale¹³ : comme les augmentations salariales 2001 sont concentrées sur cette partie du marché, il y a de fortes raisons de penser que la demande de ce type de main-d'œuvre s'est affaiblie davantage que ne le justifierait le seul ralentissement conjoncturel. L'emploi effectif de travailleurs manuels a baissé pendant l'année 2001 et les petites et moyennes entreprises, qui sont les principaux employeurs de travailleurs peu qualifiés, ont eu largement recours à des emplois à temps partiel en remplacement d'emplois à temps complet¹⁴.

... tandis que l'offre de main-d'œuvre est restée faible malgré les fortes incitations au travail

Les taux d'activité restent faibles, là encore surtout au niveau des travailleurs peu qualifiés (graphique 7). Le taux d'activité le plus bas est celui de population non qualifiée d'âge actif (chapitre IV). La stagnation de l'offre de main-d'œuvre est étonnante, dans la mesure où le taux de compensation de la perte de revenu a fortement diminué après le relèvement du salaire minimum au début de l'année. L'inscription obligatoire auprès des agences pour l'emploi, condition imposée en 1999 pour pouvoir bénéficier de transferts sociaux, n'a pas davantage eu d'effet visible sur le taux d'activité, contrairement aux prévisions¹⁵.

Graphique 6. Productivité, salaires et indicateurs de compétitivité

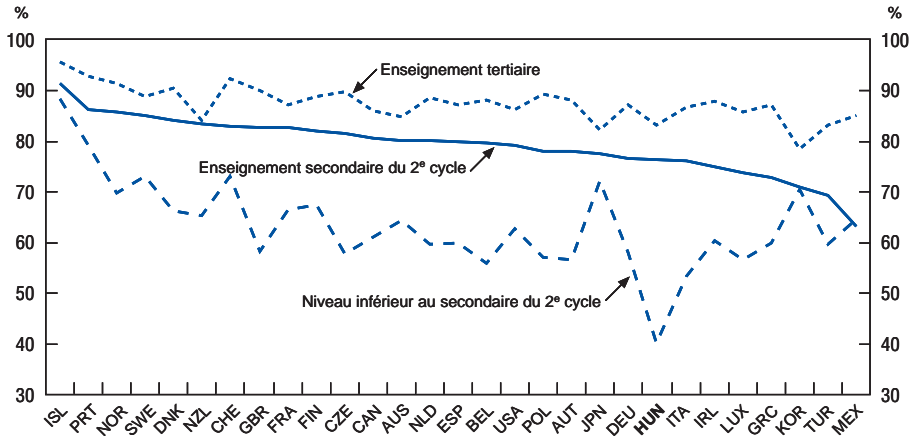


1. Déflaté par l'indice implicite des prix du PIB du secteur privé. En forints, de sorte que les effets de taux de change ne sont pas inclus. Estimations de l'OCDE pour 2001.

2. Coûts unitaires de main-d'œuvre dans les industries manufacturières du pays X, par rapport à une combinaison pondérée par les exportations de ceux de ses partenaires commerciaux ; sur la base des taux de change effectifs.

Source : Base de données analytiques de l'OCDE ; Economist Intelligence Unit Database.

Graphique 7. Taux d'activité dans différents pays¹
1999²



1. Taux d'activité en fonction du niveau d'instruction des personnes âgées de 25 à 64 ans. Les pays sont classés par ordre décroissant des taux relevés au niveau de l'enseignement secondaire du 2^e cycle.

2. 1998 pour l'Autriche, l'Irlande, la Norvège et la Pologne.

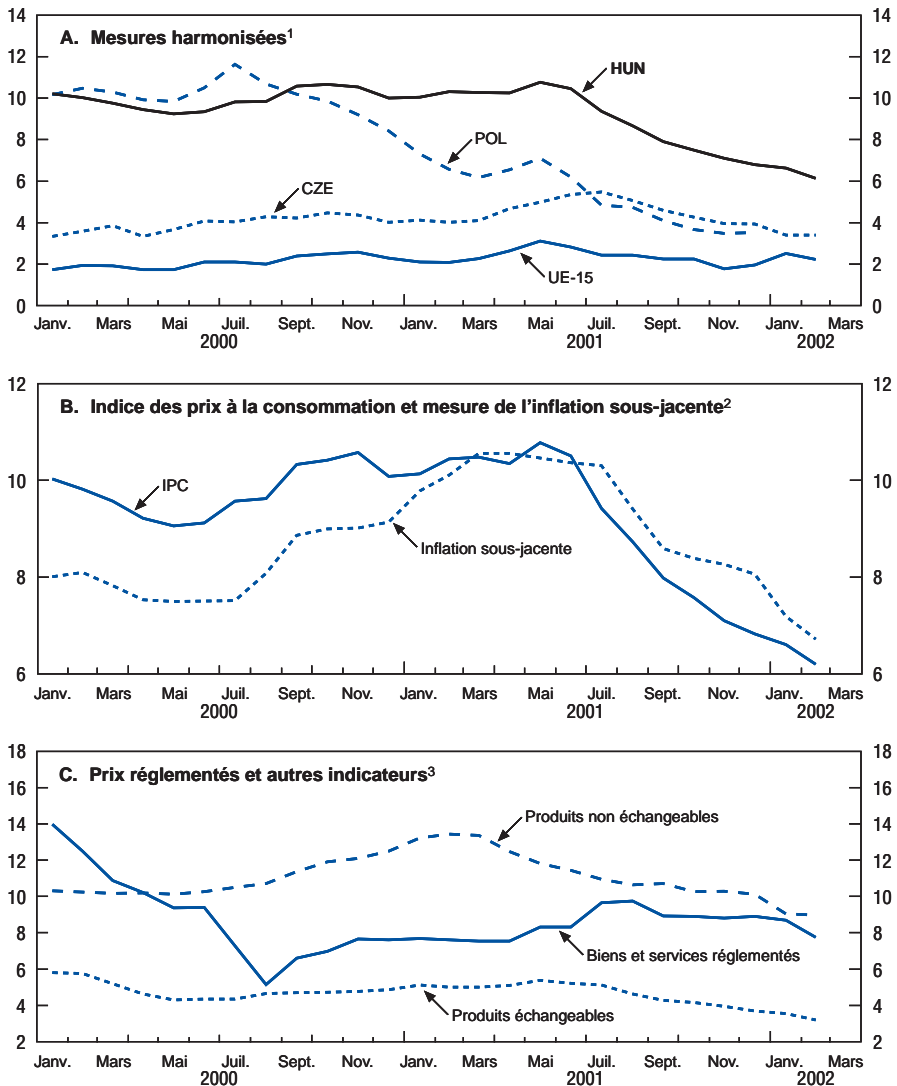
Source : OCDE, *Regards sur l'éducation – OCDE, Indicateurs 2001*.

Le forint s'est stabilisé et la désinflation a repris

Après une pause de deux ans du processus de désinflation, la hausse des prix à la consommation s'est nettement ralentie au second semestre de 2001, passant de 10,8 pour cent en mai à 6,8 pour cent en décembre. En 2002, le processus de désinflation s'est poursuivi, le rythme de hausse de l'IPC en glissement annuel n'étant plus en mars que de 5,9 pour cent. L'interruption constatée en 2000 résultait de facteurs exceptionnels (augmentations des prix du pétrole et des produits alimentaires) et de l'incapacité de la Banque centrale à durcir les conditions monétaires en raison de l'étroitesse de la marge de fluctuation prévue par le régime de parité à crémaillère. L'élargissement de cette marge en mai 2001, à ± 15 pour cent, et la fixation ultérieure d'objectifs d'inflation par une autorité monétaire de plus en plus indépendante ont permis de mener une politique plus active de lutte contre l'inflation. Conformément aux anticipations, le taux de change en termes nominaux s'est apprécié fortement après l'élargissement de la marge de fluctuation. De ce fait, l'inflation importée a reculé et la désinflation a repris son cours. Ce processus a été facilité par un retournement des éléments exceptionnels évoqués plus haut.

Les prix industriels, qui s'étaient accélérés au premier semestre 2001, ont marqué le pas pendant les six mois suivants et les prix des biens durables ont diminué ces derniers mois. La hausse des prix des services marchands, probablement

Graphique 8. **Inflation**
Pourcentage de variation d'une année sur l'autre



1. Indices harmonisés des prix à la consommation selon la méthode d'Eurostat.

2. L'indice de l'inflation sous-jacente, calculé par l'Office statistique central, exclut les produits alimentaires frais et autres produits saisonniers, les prix de l'énergie et les produits dont le prix est réglementé par l'administration centrale, les services et les paiements hypothécaires.

3. Les produits échangeables sont les produits industriels, les biens non échangeables sont les services marchands.

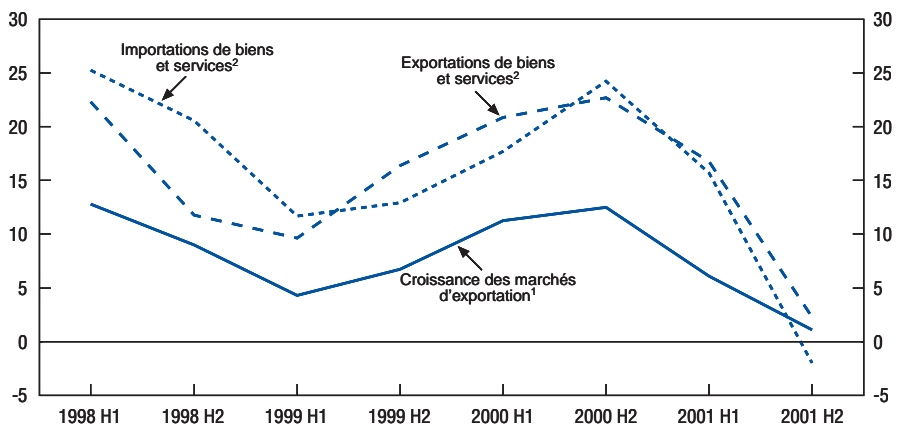
Source : Office statistique central ; Banque nationale de Hongrie ; Eurostat.

du fait de l'intensification de la concurrence, s'est davantage ralentie que celle des prix industriels, de sorte que l'écart entre biens échangeables et non échangeables s'est réduit de 1 pour cent ; cet écart reste néanmoins important, à près de 6 pour cent. L'impact de la décélération des prix des combustibles et des produits alimentaires sur l'inflation se reflète dans l'inflation sous-jacente, qui a reculé plus lentement que l'inflation générale. En décembre 2001, la hausse de l'IPC en glissement annuel était de 6.8 pour cent, ce qui était conforme à l'objectif d'inflation de 7 ± 1 pour cent fixé par la Banque centrale pour la fin de l'année, tandis que l'inflation sous-jacente s'établissait à 8.1 pour cent (graphique 8).

Amélioration du solde extérieur

La croissance des exportations a nettement faibli en 2001, sous l'effet du ralentissement européen et mondial. Les exportateurs hongrois ont perdu des parts de marché sur leurs marchés régionaux mais en ont gagné sur les marchés qui sont désormais leurs cibles (les grands pays de l'Union européenne et les États-Unis). Toutefois la décélération de la croissance des importations a été encore plus rapide (graphique 9) et le déficit de la balance commerciale a été plus faible en 2001 qu'en 2000. La baisse du coût des importations d'énergie du fait de l'effondrement des cours mondiaux, la faiblesse des dépenses d'investissement, le déstockage de biens intermédiaires et le ralentissement des exportations expliquent la moindre croissance des importations de biens. Les statistiques douanières font apparaître

Graphique 9. **Performance commerciale**
Pourcentage de variation d'une année sur l'autre



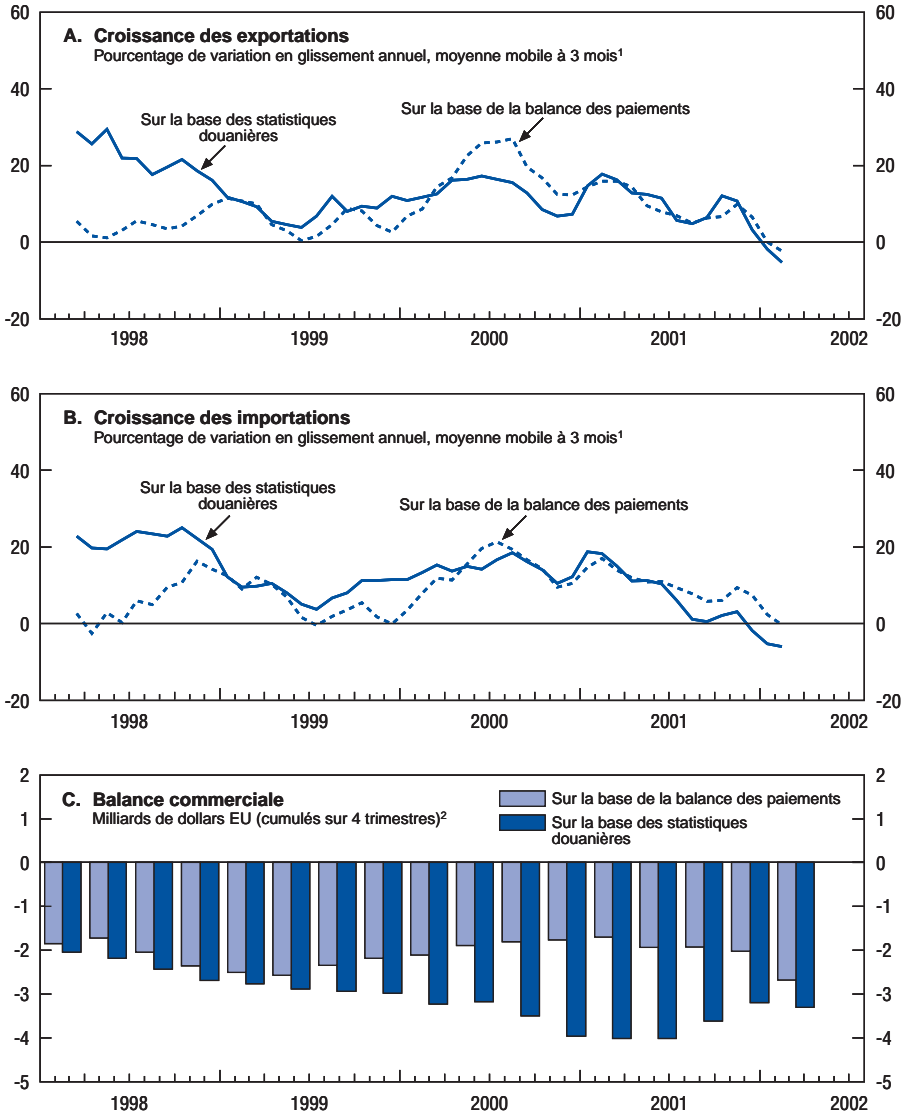
1. Moyenne pondérée du volume des importations sur les marchés d'exportation de la Hongrie. Estimation de l'OCDE pour le second semestre 2001.

2. Prix de 1998 calculés selon la méthode du raccordement, correction faite des variations saisonnières.

Source : Base de données analytiques de l'OCDE.

Graphique 10. **Les chiffres du commerce extérieur – statistiques douanières et données de la balance des paiements**

Marchandises



1. Données de base en dollars EU, non corrigées des variations saisonnières.

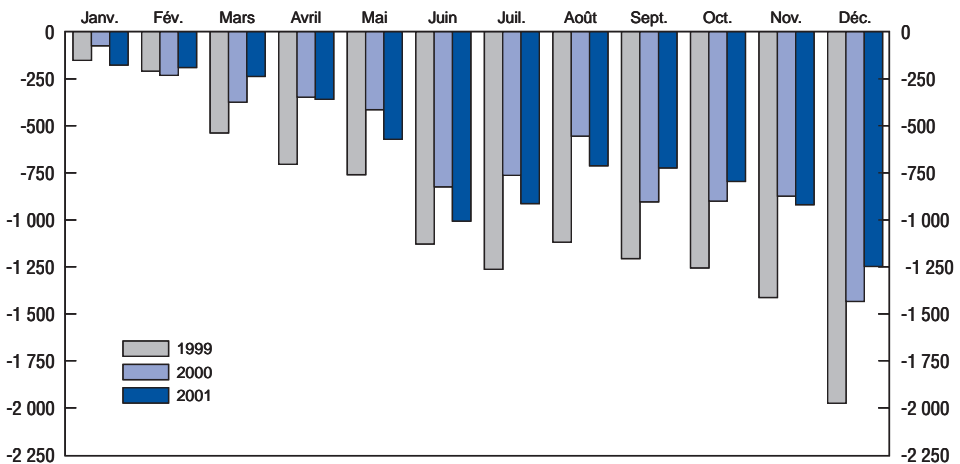
2. Les données de chaque trimestre sont obtenues en additionnant les chiffres de ce trimestre à ceux des trois trimestres précédents. Les chiffres du 1^{er} trimestre 2002 sont calculés sur la base des données de janvier et février.

Source : OCDE, *Principaux indicateurs économiques* ; Banque nationale de Hongrie.

un déficit de la balance commerciale de 3.6 milliards d'euros (soit environ 6.1 pour cent du PIB) en 2001, en baisse par rapport à l'année précédente où il s'était établi à 4.3 milliards d'euros. Mais d'après les chiffres de la balance des paiements, le déficit des échanges de marchandises aurait été de 2.3 milliards d'euros (3.9 pour cent du PIB) en 2001, en hausse par rapport au niveau de l'année précédente (1.9 milliard d'euros) (graphique 10). Les statistiques douanières et les chiffres de la balance des paiements étant calculés à partir de sources et selon des méthodes différentes, leurs tendances sont divergentes¹⁶. En tout état de cause, la balance des services s'est améliorée fortement et l'excédent croissant au titre du tourisme, qui a atteint environ 2.9 milliards d'euros en 2001, a plus que compensé le déficit au titre des marchandises.

L'évolution des exportations, des importations et de la balance des services se reflète dans l'amélioration de la balance officielle des opérations courantes, dont le déficit est passé de 1.4 milliard d'euros en 2000 à 1.2 milliard d'euros en 2001. La balance des opérations courantes est encore calculée en Hongrie sur la base des flux nets de trésorerie, ce qui réduit le déficit du montant des bénéfices non distribués des entreprises bénéficiaires d'IDE, lesquels s'établissaient, selon les estimations, à 3 ½ pour cent du PIB en 2001¹⁷. Si l'ajustement est effectué au niveau de la balance des opérations courantes, le déficit passe de 1.2 à 3.3 milliards d'euros. Néanmoins, l'adoption de normes comptables fondées sur le fait générateur permettrait d'améliorer la comparabilité internationale des statistiques hongroises.

Graphique 11. **Déficit cumulé de la balance courante**
Millions d'euros¹



1. Non corrigé des variations saisonnières.
Source : Banque nationale de Hongrie.

Les entrées de capitaux se sont accélérées en 2001. Une comparaison des revenus nets de l'investissement direct et des flux d'investissement direct (tableaux 5 et 6) montre que les apports d'IDE sont nettement supérieurs aux rapatriements de bénéfiques, ces derniers représentant 0.9 milliard d'euros par an sur les deux dernières années. La marge pourrait être plus faible que ne le suggère cette comparaison, certains bénéfiques étant rapatriés par le biais de paiements de services techniques ou commerciaux¹⁸. Elle reste en tout état de cause positive, en dépit de l'augmentation des sorties d'investissement effectuées par des entreprises hongroises à l'étranger. Les investissements de portefeuille ont eux aussi fortement progressé en 2001, ce qui a encore contribué à

Tableau 5. **Balance des opérations courantes**
Millions d'euros¹

	1998	1999	2000	2001
I. Balance commerciale	-2 080	-2 054	-1 916	-2 265
Exportations	18 447	20 521	27 988	31 346
Importations	20 527	22 574	29 904	33 611
II. Services, net	1 591	1 315	1 938	2 425
Recettes	5 274	5 313	6 814	8 622
Dépenses	3 683	3 998	4 876	6 197
Services de construction, net	-14	-106	8	-7
Négoce et autres services liés au commerce, net	100	82	80	122
Services de transport, net	176	114	144	94
Voyages, net	2 141	2 078	2 533	2 930
Services aux entreprises, net	-146	-145	-150	-163
Services techniques et culturels, net	-648	-676	-675	-549
Services rendus par les administrations publiques, net	-17	-32	-1	-1
III. Revenus, net	-2 208	-2 923	-3 701	-3 776
Recettes	988	723	1 021	1 239
Dépenses	2 650	2 280	2 727	2 920
Rémunération des salariés, net	21	4	3	6
Revenus des investissements directs, net	-1 367	-2 176	-2 865	-2 980
Bénéfices réinvestis, net ²	-546	-1 367	-1 995	-2 095
Revenus des investissements de portefeuille, net	-616	-530	-523	-450
Autres revenus d'investissements, net	-246	-220	-315	-351
IV. Transferts courants	130	320	249	273
Balance des opérations courantes	-2 566	-3 342	-3 429	-3 343
<i>Postes non corrigés des bénéfices réinvestis</i>				
V. Revenu, net	-1 662	-1 556	-1 706	-1 681
Revenus des investissements directs, net	-821	-809	-870	-885
Balance des opérations courantes	-2 020	-1 975	-1 434	-1 248

1. Non désaisonnalisé.

2. Estimation de l'OCDE.

Source : OCDE et Banque nationale de Hongrie.

Tableau 6. **Balance des paiements : comptes financiers**
Millions d'euros

	1998	1999	2000	2001
Comptes financiers	3 128	5 809	4 402	2 838
Investissements directs, net	1 933	3 001	3 174	4 443
<i>Bénéfices réinvestis, net¹</i>	546	1 367	1 995	2 095
Investissements de portefeuille, net	1 786	1 851	-429	1 735
Autres investissements, net	-590	956	1 656	-3 341
Capitaux à court terme	-141	-22	782	-2 498
Variation des réserves (moins augmentation moyenne)	-760	-2 241	-1 158	60
<i>Postes non corrigés des bénéfices réinvestis</i>				
Comptes financiers	2 582	4 442	2 407	743
Investissements directs, net	1 387	1 634	1 179	2 348
<i>Pour mémoire :</i>				
Erreurs et omissions, net	28	-256	-115	88

1. Estimation de l'OCDE.

Source : OCDE et Banque nationale de Hongrie.

l'accroissement des apports financiers non liés à l'endettement (tableau 7). Les entrées d'IDE sont solides et ne semblent pas menacer la balance des paiements à court terme, mais leur évolution future sera peut-être affectée par le résultat des

Tableau 7. **Balance des paiements : flux de capitaux**
Millions d'euros¹

	2000				2001			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Revenus des investissements, net	-236	-719	-418	-333	-197	-841	-361	-282
Financement hors capitaux d'emprunt, (1 + 2)	149	-326	323	288	519	2 077	-92	53
1. Investissements directs étrangers, net (a + b)	251	469	336	-194	203	270	204	39
a. A l'étranger, net	28	-46	-188	-397	-320	-44	-25	21
b. En Hongrie (participations au capital seulement)	223	515	524	202	523	314	228	18
2. Investissements de portefeuille, net	-102	-795	-14	482	316	1 807	-295	-92
<i>Pour mémoire :</i>								
Dettes à court terme (encours)	13 869	15 715	15 738	16 991	15 388	17 470	17 592	17 277
Réserves (encours)	34 585	33 929	34 784	36 570	35 882	39 122	39 784	37 912
Réserves/dettes à court terme	2	2	2	2	2	2	2	2
Réserves/importations	5	5	5	4	5	5	5	4

1. Non désaisonnalisé.

Source : Banque nationale de Hongrie.

efforts actuellement menés pour améliorer l'attrait et la compétitivité du contexte dans lequel opèrent les entreprises (voir chapitre IV) et par l'évolution relative des salaires et de la productivité.

Perspectives à court terme

L'évolution macroéconomique restera sans doute le reflet de l'atonie de la demande internationale et du dynamisme de la demande intérieure, encore qu'une légère convergence soit probable en 2002. Selon les prévisions de l'OCDE, les exportations et l'investissement dans le secteur des entreprises resteront peu soutenus au premier semestre de 2002, mais, grâce à la reprise internationale, ils devraient se raffermir vers la fin de l'année à condition que les exportateurs hongrois continuent d'enregistrer de bons résultats. La production industrielle devrait connaître la même évolution. La croissance des salaires restera vigoureuse sous l'effet de nouvelles hausses du salaire minimum et des salaires du secteur public et du fait des tensions existant sur le marché du travail. Néanmoins, les ménages devraient mettre un frein à l'exubérance de leurs emprunts et accroître leur épargne de précaution en raison des incertitudes entourant la conjoncture nationale et internationale. La croissance de la consommation devrait donc se ralentir par rapport à 2001. Les investissements dans les infrastructures publiques et la construction de logements bénéficiant de l'aide des pouvoirs publics devraient progresser plus rapidement, étant donné qu'une partie des dépenses prévues pour 2001 ne seront probablement réalisées qu'en 2002. L'élargissement de la marge de fluctuation de la monnaie devrait permettre à la Banque centrale d'exercer un contrôle satisfaisant sur les conditions monétaires, en vue de réaliser son objectif d'inflation ambitieux de 4.5 ± 1 pour cent avant la fin de l'année. Cet objectif sera néanmoins difficile à atteindre si la croissance des salaires est trop forte et si les prix internationaux s'accélèrent en même temps que la reprise. Comme en 2001, le déficit de la balance des opérations courantes ne devrait pas poser de problème en 2002 et au-delà. Dans l'ensemble, en raison des effets de report d'un deuxième semestre 2001 particulièrement morose, la croissance du PIB devrait garder un rythme relativement « lent » d'environ 3.5 pour cent en 2002. Elle pourrait ensuite s'accélérer en 2003, sous l'effet du raffermissement des investissements et des exportations, les dépenses publiques jouant un rôle plus limité et la politique budgétaire étant mieux gérée après les élections. L'objectif d'inflation encore plus ambitieux de $3\frac{1}{2} \pm 1$ pour cent fin 2003 rendra probablement nécessaire un durcissement de la politique monétaire en 2003. On trouvera au tableau 8 un résumé des prévisions du Secrétariat pour 2002 et 2003.

Les risques attachés à ces prévisions sont que, sous la pression des élections, les dépenses budgétaires soient plus importantes que prévu en 2002 et les mesures d'assainissement plus limitées par la suite, que les prix internationaux

Tableau 8. Prévisions à court terme

	1998		1999	2000	2001	2002	2003
	Prix courants, milliards de forints	Pourcentage du PIB	Pourcentage de variation annuelle, prix de 1995				
Consommation privée	5 120.4	50.8	5.1	4.5	5.1	4.6	4.9
Consommation publique	2 186.9	21.7	2.5	2.8	0.0	2.1	2.2
Formation brute de capital fixe	2 384.6	23.6	5.9	7.7	3.1	4.0	4.8
Demande intérieure finale	9 692.0	96.1	4.9	4.9	3.5	4.0	4.3
Formation de stocks ¹	607.8	6.0	-0.2	0.5	-1.2	0.0	0.2
Demande intérieure totale	10 299.7	102.1	4.3	5.1	2.1	3.8	4.4
Exportations de biens et de services	5 105.9	50.6	13.2	21.8	9.1	5.5	9.4
Importations de biens et de services	5 318.2	52.7	12.3	21.1	6.3	5.9	9.5
Solde extérieur ¹	-212.3	-2.1	0.1	0.0	1.7	-0.3	-0.1
PIB à prix constants	-	-	4.4	5.2	3.8	3.5	4.3
PIB aux prix courants	10 087.4	100.0	13.3	14.8	13.1	9.0	9.7
Indice implicite des prix du PIB	-	-	8.6	9.1	9.0	5.3	5.2
<i>Pour mémoire :</i>							
Indice des prix à la consommation	-	-	1.0	9.8	9.2	5.5	5.1
Taux de chômage ²	-	-	7.1	6.5	5.7	5.8	5.7
Taux d'épargne des ménages ³	-	-	12.4	9.0	10.8	12.6	11.7
Solde financier des administrations publiques ⁴	-	-	-5.2	-3.0	-5.2	-5.5	-4.4
Balance des opérations courantes ⁵	-	-	-	-2.9	-2.1	-3.5	-3.1

1. Les pourcentages de variation annuelle sont les contributions aux variations du PIB réel.

2. En pourcentage de la population active.

3. En pourcentage du revenu disponible.

4. Estimation de l'OCDE qui ajuste les données officielles afin d'améliorer la comparabilité entre les pays et les années.

5. En pourcentage du PIB, sur la base des paiements.

Source : OCDE.

augmentent davantage et que les salaires progressent plus rapidement. Ces facteurs pourraient faire naître de nouvelles tensions inflationnistes et pourraient obliger la Banque centrale à durcir davantage les conditions monétaires. Si tel était le cas, le dosage des composantes de la politique économique deviendrait encore plus déséquilibré, et la compétitivité de l'économie ainsi que sa capacité à attirer des investissements internationaux pourraient en pâtir.

A moyen terme, les résultats économiques de la Hongrie dépendront de l'évolution de deux éléments déterminants du PIB par habitant – la croissance de la productivité et les taux d'activité. *L'amélioration de la productivité devrait se poursuivre* en raison des taux d'investissement toujours élevés des entreprises nationales et

internationales, et elle pourrait être accélérée par les réformes microéconomiques évoquées au chapitre IV. Mais l'amélioration de la productivité n'est pas suffisante et doit s'accompagner d'une élévation du *taux de participation au marché du travail et du taux d'activité*. Il faut pour ce faire inverser la tendance récente à l'augmentation des retraits de la population active. Il sera essentiel de réduire le coût total de l'emploi et de renforcer le capital humain de la population d'âge actif, principalement au niveau des basses qualifications. Le Secrétariat présente deux scénarios de croissance à moyen terme dans l'encadré 1. L'un se fonde sur les faibles taux actuels de participation au marché du travail et d'activité, et l'autre sur une convergence de ces taux vers les moyennes de l'OCDE au cours des prochaines décennies. Ce dernier scénario suppose des réductions suffisantes des coûts de main-d'œuvre pour accroître la demande non inflationniste de travail et remédier aux problèmes actuels de découragement et d'hystérèse sur le marché du travail. La productivité à moyen terme ne progresse pas aussi vite dans le deuxième scénario que dans le premier, parce que les travailleurs peu qualifiés sont intégrés sur le marché du travail. Mais la croissance globale du PIB, les revenus privés et les recettes publiques atteignent des niveaux nettement plus élevés à long terme. Les disparités sociales, économiques et régionales devraient pour leur part s'atténuer plus rapidement. Ces scénarios donnent quelques indications concernant le programme de réforme structurelle, analysé plus en détail au chapitre IV.

Encadré 1. Production potentielle et différents scénarios de rattrapage

Spectaculaire à la fin des années 90, grâce tout à la fois aux rapides progrès de la productivité et à l'élévation du taux d'activité, la croissance s'est ralentie en 2001 tandis que le taux d'activité reculait. Le présent encadré tente de répondre à deux questions. Premièrement, quelle est la croissance de la production potentielle ? Deuxièmement, quelles sont les perspectives concernant le sentier futur de croissance de l'économie hongroise ? Pour répondre à la première question, on a utilisé le filtre de Hodrick-Prescott pour éliminer les fluctuations conjoncturelles de la série chronologique des statistiques de la production. Pour la seconde question, on a utilisé un simple modèle de rattrapage avec deux scénarios différents selon les niveaux d'emploi et de productivité.

Les conclusions qui se dégagent sont les suivantes. Le taux de croissance potentielle pourrait être un peu moins élevé que ne l'estimait la précédente *Étude économique*, de l'ordre de 4 pour cent par an. L'évolution effective de l'économie hongroise au cours des cinq ou six prochaines années dépend essentiellement de la capacité des autorités à mobiliser les réserves latentes de main-d'œuvre.

Tendances sous-jacentes de la croissance

La production potentielle de référence est la valeur tendancielle du PIB réel, la tendance étant estimée à l'aide du filtre de Hodrick-Prescott avec une valeur de λ égale à 100. La tendance estimée de 4 pour cent de croissance pour la période 1994-2007 ainsi que les prévisions de l'OCDE pour le PIB réel impliquent que la production effective s'aligne sur le niveau potentiel au cours de la période 2001-2004.

Autres projections à moyen terme

Selon OCDE (2002), la productivité de la Hongrie mesurée par le PIB par salarié sur la base de parités de pouvoir d'achat représentait 45 pour cent de celle des États-Unis à la fin des années 90. Deux sentiers futurs de rattrapage de la productivité ont été calculés à l'aide du modèle suivant qui mesure la productivité du travail au moyen du PIB par salarié $H(t) = (1 + \alpha) H(t - 1) + \beta [A(t - 1) - H(t - 1)]$, où H et A désignent la productivité en Hongrie et aux États-Unis respectivement, α est le taux de croissance tendancielle de 1.75 pour cent par an, t est le temps indexé et β se réfère à un paramètre spécifique de rattrapage. Dans un scénario, le taux d'activité de la Hongrie converge vers celui de l'Irlande en 2008, β étant fixé à 2 pour cent par an. Dans l'autre scénario, le taux d'activité de la Hongrie reste bloqué à son niveau actuel et le paramètre de rattrapage est porté à 2½ pour cent. La valeur inférieure de β dans le premier scénario tient à ce que l'on suppose qu'un plus grand nombre de travailleurs peu qualifiés, c'est-à-dire moins productifs, entrent dans la population active et dans l'emploi. Avec le premier scénario, la Hongrie parvient à 53 pour cent du niveau de la productivité des États-Unis en 2008. Avec le second scénario, la Hongrie parvient à 55 pour cent du niveau des États-Unis à la même époque. Néanmoins, le niveau global du PIB est

Encadré 1. **Production potentielle et différents scénarios de rattrapage (suite)**

fonction à la fois de la productivité et de l'emploi. Le premier scénario retient une valeur plus élevée pour le PIB par habitant, qui augmente de 43 pour cent entre 2002 et 2008, alors que la progression n'est que de 29 pour cent dans le cas où l'emploi est plus faible et la productivité plus forte (voir tableau 9).

Tableau 9. **Différentes prévisions à moyen terme¹**

Scénario	Emploi		Productivité		PIB par habitant	
	I	II	I	II	I	II
2002	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2003	102.5	100.3	104.0	104.5	106.7	105.0
2004	104.8	100.3	108.0	109.0	113.4	109.7
2005	107.1	100.4	112.2	113.7	120.4	114.5
2006	109.4	100.4	116.4	118.3	127.6	119.4
2007	111.9	100.4	120.6	123.1	135.3	124.3
2008	114.2	100.2	124.9	127.9	143.1	129.2

1. Le scénario I suppose que le taux d'activité global augmente jusqu'à 67.4 pour cent en 2008. Le scénario II suppose que le taux d'activité se maintienne au niveau estimé pour 2002, soit 59.2 pour cent.
Source : Calculs de l'OCDE.

Bien que l'augmentation du taux d'activité global retenue dans le premier scénario puisse paraître trop optimiste, elle est nettement inférieure à celle qu'impliquent les prévisions des autorités hongroises à long terme. L'évolution démographique sous-jacente correspond aux données de base mises à jour et communiquées à l'OCDE par l'Institut démographique de l'Office statistique hongrois. Étant donné que la population d'âge actif, c'est-à-dire les personnes âgées de 15 à 64 ans, augmente au cours de la période considérée, l'élévation du taux d'activité se traduit par une rapide croissance de la population active et de l'emploi.

Dans la présente *Étude*, on estime qu'il est important de renforcer les incitations à l'emploi en abaissant les charges de sécurité sociale, notamment la cotisation maladie forfaitaire qui exclut les travailleurs peu qualifiés du marché du travail. Néanmoins, de telles réductions seraient-elles budgétairement tenables ? Selon les calculs de l'OCDE, les moins-values de recettes représenteraient 2.1 pour cent des recettes fiscales totales, ou 0.9 pour cent du PIB, en 2003. Néanmoins, la croissance attendue de l'emploi et de la production se traduirait par d'importantes rentrées fiscales qui compenseraient le coût budgétaire de la suppression de la cotisation maladie forfaitaire. D'ici 2008, les recettes fiscales annuelles associées au scénario d'emploi plus élevé dépasseraient de 8 pour cent celles que l'on enregistrerait avec le scénario fondé sur une productivité plus élevée.

Notes

1. La balance courante sur la base des engagements est une estimation du Secrétariat de l'OCDE. Les statistiques hongroises sur la balance des opérations courantes sont établies sur la base des paiements nets. Afin de faciliter les comparaisons à l'échelle internationale, ces indicateurs sur la base des paiements nets ont été ajustés selon la pratique courante consistant à comptabiliser les bénéfices réinvestis comme des entrées de capitaux.
2. En termes de parité de pouvoir d'achat.
3. Le taux de chômage est relativement bas mais le taux d'activité de la population d'âge actif est encore plus faible en comparaison des autres pays – il se situe effectivement à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE. En 2000 et 2001, la proportion de la population exerçant un emploi en Pologne est tombée au niveau de la Hongrie, mais essentiellement en raison du taux de chômage exceptionnellement élevé (18 pour cent en Pologne contre 6 pour cent en Hongrie). Le taux d'activité en Pologne reste bien supérieur à celui de la Hongrie.
4. En décembre, l'indice composite, largement utilisé, de la confiance des entreprises et des consommateurs du GKI Co s'est inscrit en hausse, sous l'effet d'une amélioration régulière des anticipations des ménages et d'une légère reprise de la confiance des entreprises.
5. Selon les calculs du Secrétariat de l'OCDE, l'écart entre la production effective et la production potentielle serait d'environ -0.2 pour cent en 2001, le taux de croissance potentielle étant estimé à 4 pour cent par an (voir encadré 1). Cette estimation de la croissance potentielle révisé légèrement à la baisse les chiffres antérieurement obtenus (OCDE 2000a, Hviding, 1999).
6. Communication des autorités hongroises. Le taux d'utilisation des capacités estimé par la société KOPINT-DATORG affiche une tendance baissière. Il était de 81 pour cent au premier trimestre 2001, de 80 au deuxième trimestre, et de 79 pour cent aux troisième et quatrième trimestres. Ces chiffres ne sont pas ajustés ; correction faite des variations saisonnières, la baisse serait plus accusée.
7. Sur la base de statistiques établies sur la base d'enquêtes auprès des entreprises, de l'évolution des taux d'intérêt et de la hausse des prix à la consommation.
8. Salaires bruts moyens conformément à la méthodologie du SCN.
9. L'amplitude réelle de cette augmentation est sujette à controverse, en raison d'incertitudes statistiques. Voir chapitre IV.
10. Le plus important de ces ajustements concerne l'effet des augmentations du salaire minimum. La Banque centrale estime que le relèvement du salaire minimum en 2001 ne représente guère plus qu'une officialisation des paiements « au noir », et qu'il ne

s'est pas nécessairement traduit par une augmentation des salaires effectivement versés. L'indice de la Banque centrale prend également en compte les effets des changements de la composition sectorielle et structurelle de l'emploi et la variation du nombre de jours ouverts.

11. Ce mécanisme a été officiellement supprimé le 1^{er} octobre 2001, mais il n'était plus opérationnel depuis le 4 mai 2001, date à laquelle la marge de fluctuation avait été élargie.
12. Comme les exportations hongroises sont largement tributaires des réseaux d'achat des grandes entreprises bénéficiaires d'IDE, le décalage entre l'évolution de la compétitivité et les performances à l'exportation risque de s'accroître. Les indicateurs de l'évolution de la part des exportations de la Hongrie sur les marchés internationaux font apparaître une décélération d'ampleur variable selon les méthodes de calcul utilisées. Selon le Secrétariat de l'OCDE, qui prend pour référence la structure des échanges en 2000, les performances hongroises sont restées positives au premier semestre 2001 à un taux de 0.7 pour cent, alors qu'au cours des semestres précédents les gains de part de marché étaient supérieurs à 10 pour cent (pour calculer les performances à l'exportation, on rapporte la croissance des exportations à celle des marchés d'exportation).
13. L'élasticité-salaires de la demande de main-d'œuvre aurait atteint -1.0 en 1999 sur le marché des travailleurs hautement qualifiés (contre -0.6 en 1996), et -1.8 en 1999 pour les faibles qualifications (contre -1.5 en 1996). Voir Köllö (2001b).
14. Le nombre de travailleurs à temps partiel dans le secteur privé a augmenté de 23.4 pour cent (pour s'établir à 117 000) en 2001, alors que le nombre de travailleurs à temps plein diminuait de 1.2 pour cent. Toutefois certains de ces changements pourraient n'être qu'apparences, dans le but de réduire le poids des charges sociales. Dans le secteur public, le nombre de travailleurs à temps partiel s'est accru de 6.1 pour cent pour s'établir à 40 000 en 2001.
15. Les tendances récentes peuvent s'expliquer en partie par le découragement des travailleurs peu qualifiés qui ne parviennent pas à trouver un emploi au nouveau salaire minimum. Il est également possible que le relèvement du salaire minimum ait entraîné une augmentation de l'emploi dans le secteur informel de l'économie, sous des formes qui ne sont pas visibles au niveau des taux officiels d'activité, bien que l'on n'ait pas de preuves tangibles à l'appui de cette hypothèse. Les autorités estiment que le secteur informel représente environ 20 pour cent du PIB et d'après certaines recherches récentes, ce taux a tendance à s'élever (Toth et Sik, 2001). Voir également Government of Hungary and European Commission (2001), page 5. Enfin, les obligations plus strictes d'inscription ont pu décourager les ayant droit disposant d'autres sources de revenu suffisantes.
16. Pour plus de détails, voir la précédente *Étude économique*. La différence entre le déficit commercial (net) ajusté calculé sur la base des statistiques douanières et le déficit des échanges de marchandises sur la base de la balance des paiements s'est sensiblement réduite en 2001. Les statistiques des douanes étant plus détaillées et se prêtant mieux à l'analyse économique, la Banque nationale de Hongrie a décidé de remplacer à compter de 2003 ses données sur les échanges de marchandises établies sur la base des paiements par des données établies sur la base des statistiques douanières.
17. Alors que si l'on faisait le calcul sur la base du fait générateur, comme c'est le cas dans les autres pays de l'OCDE, les revenus d'IDE seraient d'abord comptabilisés

- comme des sorties de revenus d'investissements, puis recomptabilisés comme des entrées de capitaux.
18. Bien que ce facteur soit sans doute moins pertinent en Hongrie en raison du régime fiscal favorable.
 19. La monnaie ne pouvait pas s'apprécier de plus de 2.25 pour cent par rapport à son taux de référence, qui était dévalué quant à lui de 0.2 pour cent par mois.
 20. En 2001, les entrées de capitaux non sensibles aux taux d'intérêt (qui comprennent les bénéfiques non distribués des entreprises à participation étrangère et l'investissement direct net) se sont montées à 4.4 milliards d'euros sur l'année, tandis que les investissements de portefeuille s'établissaient à 1.7 milliard d'euros, les autres investissements enregistrant quant à eux une sortie nette de 3.3 milliards d'euros.
 21. Étant donné la position de demandeur net du secteur des administrations publiques, la BNH achète tous les jours des devises sur le marché, par tranches de même montant, et elle publie le détail de ces opérations. Le gouvernement ayant adopté une nouvelle stratégie de gestion de la dette, le conseil de la politique monétaire de la BNH a décidé au mois de novembre de suspendre ces achats quotidiens à compter du 1^{er} janvier 2002.
 22. D'après les estimations de la Banque centrale, le taux de change exerce une influence directe sur plus d'un tiers du panier de l'IPC, et il en affecte aussi indirectement une fraction supplémentaire de 20 à 30 pour cent.
 23. Il s'agit de l'écart de rendement annuel entre les taux implicites à terme tel qu'il est expliqué à la note 1 du graphique 16.
 24. Ces taux à moyen terme exceptionnellement favorables reflètent peut-être aussi l'existence d'une demande « excédentaire » de la part des investisseurs internationaux qui cherchent à diversifier leurs placements sur le marché étroit des actifs en forint.
 25. La Banque centrale reste néanmoins prête à intervenir en cas d'entrées exceptionnelles de capitaux, ce qui pourrait, le cas échéant, rendre nécessaires de nouvelles opérations de stérilisation.
 26. La mesure de la croissance du crédit est affectée d'un biais par défaut qui n'explique qu'une partie de la décélération récente. Le stock de crédit en devises en fin d'exercice étant actualisé en forints, alors que la monnaie s'est appréciée en 2001, le flux de crédit, mesuré par la différence entre les stocks en début et en fin d'année, ne reflète pas entièrement l'expansion du crédit au cours de la période.
 27. Dans le régime de parité à crémaillère, le coût des crédits en forints était plus élevé que celui des crédits en devises. En outre, l'appréciation du taux de change à l'intérieur de la marge élargie s'est traduite par un bénéfice financier exceptionnel dans le bilan des entreprises. Toutefois, pour les entreprises dont les positions ouvertes en devises ne jouent pas un rôle de couverture, le nouveau régime se traduit par une nette aggravation du risque de change. Face à ce changement de situation, la réaction des emprunteurs est ambiguë. D'une part, la proportion des emprunts en devises a quelque peu diminué, signe d'une volonté de limiter les positions ouvertes, mais de l'autre, les entreprises sont toujours aussi peu disposées à couvrir ces positions sur le marché à terme – et ce malgré la multiplication des actifs de couverture proposés par les banques commerciales ou disponibles sur le marché boursier.

28. La libéralisation des opérations en capital est arrivée à son terme en juillet 2001 avec la suppression des dernières restrictions applicables aux transactions à terme et sur instruments dérivés libellés en devises.
29. Dans une étude comparative portant sur cinq pays d'Europe centrale, l'écart d'inflation d'équilibre est estimé à un niveau du même ordre (1-3 pour cent) (FMI, 2001*a*). Sur la base des taux à terme, il semble que les marchés financiers tablent quant à eux sur un écart d'inflation plus faible à moyen terme vis-à-vis de la zone euro.
30. Si des hausses de prix soutenables (équilibrant les prix relatifs) s'avèrent impossibles (problème qui n'a pas été envisagé lors de la conception des institutions monétaires européennes, car le potentiel de rattrapage de la productivité et d'équilibrage des prix était alors plus faible dans d'autres pays candidats à l'adhésion tels que l'Espagne, la Grèce et le Portugal), les autorités hongroises devront peut-être alors recourir à des mesures purement formelles et temporaires pour réduire artificiellement l'inflation (par exemple retarder encore un peu plus des ajustements de prix réglementés, abaisser provisoirement les impôts indirects ou organiser ponctuellement un ralentissement de l'activité) afin de satisfaire aux critères d'entrée dans la zone euro.
31. Les élections législatives auront lieu en avril 2002 et les élections municipales sont prévues à l'automne de la même année.
32. Le ralentissement de la croissance du PIB, à 3.8 pour cent en 2001 et 3.5 pour cent en 2002, devrait entraîner une dégradation supplémentaire du solde budgétaire de 0.1-0.25 pour cent du PIB par le biais des stabilisateurs automatiques. D'après les estimations dont on dispose, 50 pour cent de la relance effectivement opérée par voie budgétaire ne se répercutent par sur le PIB intérieur en raison de la fuite des revenus vers l'étranger dont pâtit la petite économie ouverte de la Hongrie.
33. Voir gouvernement de la Hongrie (2001).
34. Ainsi, le programme de construction d'autoroutes, d'un coût de deux milliards de dollars, est financé hors budget par la Banque hongroise de développement (MFB). Voir chapitre III.
35. La revalorisation des pensions repose sur la formule d'indexation suivante (dite « formule suisse ») : $P(t) = \frac{1}{2}IPC(t) + \frac{1}{2}W(t)$, où $P(t)$ correspond au pourcentage d'augmentation de la prestation l'année t , $IPC(t)$ représente le taux d'inflation annuel moyen et $W(t)$ est le pourcentage de croissance des gains moyens nets.
36. Malgré un niveau de qualifications assez élevé, un grand nombre de ces personnels étaient encore rémunérés au salaire minimum au début de 2001. Toutefois, vu l'ampleur des effectifs concernés, ce rattrapage représente un coût particulièrement lourd pour le budget (voir chapitre III).
37. Voir gouvernement de la Hongrie (2001).
38. Un nouveau programme économique de préadhésion sera soumis à la CE en août 2002.
39. Après déduction de la contribution hongroise au budget de l'UE.
40. Voir les estimations de la Banque centrale à l'encadré 3.
41. Selon les estimations de l'OCDE, le déficit public dans l'optique de la SCN serait passé de 3 pour cent du PIB en 2000 à 5.2 pour cent en 2001 et devrait atteindre 5.5 pour cent en 2002.

42. Pour cette comparaison, on utilise les dépenses primaires courantes de préférence aux dépenses primaires totales dans la mesure où la formation de capital du secteur public n'est pas prise en compte de la même manière dans les comptes des administrations publiques des différents pays – selon l'organisation des services d'intérêt public.
43. On dispose pour l'année 1995 d'informations internationalement comparables sur les dépenses fonctionnelles dans l'ensemble de la zone de l'OCDE.
44. Les subventions de prix concernent pour l'essentiel les chemins de fer et les services d'autobus à longue distance ainsi que le complément du ticket modérateur pour les produits pharmaceutiques (les prix payés par les consommateurs sont inférieurs aux sommes reçues par les laboratoires pharmaceutiques). Il convient de mentionner que des transferts analogues peuvent prendre des formes moins transparentes dans d'autres pays, du fait notamment de péréquations tarifaires à l'intérieur des sociétés publiques et des caisses d'assurance, et qu'ils n'apparaissent pas toujours dans les comptes des administrations publiques.
45. Notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des pensions.
46. 20.3 pour cent de l'emploi total sans les entreprises publiques et 25.1 pour cent avec elles. Selon les données disponibles, la part de l'emploi des administrations publiques dans l'emploi total est de l'ordre de 12 à 15 pour cent dans la plupart des pays, à quoi il faut ajouter en moyenne 2 à 3 points de pourcentage du fait de l'emploi dans les entreprises publiques (sauf en République tchèque où l'emploi des entreprises publiques représente 7 pour cent de l'emploi total).
47. Polackova *et al.* (1999).
48. La Loi de finances publiques de 1992, son Amendement de 1996 et le Décret gouvernemental pour la rationalisation des finances publiques de 2000 ont donné leur forme actuelle aux procédures et aux institutions budgétaires.
49. Voir FMI (2001b).
50. Il s'agit d'organisations assurant des services spécialisés, notamment des jardins d'enfants, des écoles, des cliniques, les services d'enlèvement des ordures ménagères, etc.
51. On ne dispose de calculs actuariels des risques que pour les garanties aux institutions financières publiques.
52. Toutes les banques à l'exception de deux ont été privatisées et les entreprises industrielles et commerciales encore contrôlées par le gouvernement représentent 5 pour cent de l'emploi total.
53. La rubrique « prêts et remboursements » inscrite dans les comptes de clôture du budget 1999 était nulle.
54. Selon les calculs de l'Office statistique central, la consommation de capital fixe en 2000 aurait été de 556 milliards de forints, soit 4.2 pour cent du PIB. Le FMI avait précédemment estimé le taux d'amortissement économique du stock de capital public à 3 pour cent par an.
55. En 2000, le Service du développement territorial de l'OCDE a estimé que les investissements des collectivités locales restaient inférieurs aux taux de remplacement.
56. Conformément au système de comptabilité nationale (SCN) et aux règles spécifiques européennes dans le cadre des normes du système européen des comptes (SEC 95).

57. Elles sont de deux ordres : les arriérés fiscaux (impôts déclarés mais non versés) et la fraude fiscale (impôts attendus mais non déclarés). Le ministère des Finances a lancé un projet pour l'estimation et le contrôle de ces deux sources de pertes fiscales – on ne dispose d'aucun chiffre à ce sujet pour le moment. Les comptes établis dans l'optique de la trésorerie se caractérisent à cet égard par une certaine prudence dans la mesure où ils évitent d'enregistrer les impôts non payés comme recettes (potentiellement fictives).
58. Les notifications budgétaires à l'Union européenne accéléreront probablement ces efforts, dans la mesure où elles devront être faites conformément aux normes SEC 95. La Hongrie a déjà soumis à l'UE au printemps 2001 des prévisions budgétaires provisoires établies dans l'optique de l'exercice, et une nouvelle série de chiffres est prévue pour le printemps 2002. En revanche, on n'envisage pas encore d'utiliser la comptabilité sur la base de l'exercice pour les documents budgétaires internes.
59. On ignore la distribution finale et l'incidence de ces transferts aux transports et à l'industrie pharmaceutique entre les entreprises et les ménages qui bénéficient de transports publics et de produits pharmaceutiques à moindre prix.
60. L'efficacité du processus suppose l'exécution correcte et en temps voulu des différentes étapes. Lors des derniers exercices budgétaires, certaines de ces étapes ont dû être supprimées (le champ couvert par certains documents budgétaires ne correspondait pas au projet initial). Ces insuffisances peuvent être considérées comme des problèmes de démarrage.
61. Sur l'importance de cet élément du processus budgétaire, voir P. Atkinson et P. Van den Noord (2001) ainsi que OCDE (2001a).
62. En 2000 par exemple, pour les besoins du budget 2001-2002, le Parlement n'a pas discuté le cadre macroéconomique puisqu'il n'avait pas approuvé les directives budgétaires. Le gouvernement a décidé de conserver les directives établies pour le budget 2000.
63. Faute de quoi, si l'on en juge d'après l'expérience de bon nombre de pays et sauf en situations extrêmes de crise, les déplacements de ressources se heurtent à une forte résistance du monde politique et de la collectivité. Si les propositions de déplacement de ressources sont perçues comme « temporaires » à l'intérieur d'un budget annuel à court terme, la résistance peut être renforcée et les réformes risquent de marquer le pas.
64. Selon des estimations du ministère des Finances en 2001, les dépenses obligatoires *au sens intermédiaire* (non compris les dépenses de santé, les pensions vieillesse, les transferts sociaux, les subventions aux transports et à l'industrie pharmaceutique et le service de la dette, mais non compris les traitements des fonctionnaires) représentaient cette année-là 53 pour cent des dépenses des administrations publiques. Si l'on exclut les dépenses de santé et les subventions à l'industrie pharmaceutique, le pourcentage tombe à 45 pour cent.
65. En décembre 2000, le gouvernement a annoncé une augmentation supplémentaire exceptionnelle de 2,6 pour cent des pensions vieillesse. Une augmentation analogue de 1,5 pour cent a été également accordée en décembre 2001. La loi autorise ces deux augmentations : les pensions doivent être augmentées en novembre (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier de la même année) si les anticipations concernant la hausse de l'IPC et des salaires nets pendant l'année en cours dépassent d'au moins 1 pour cent les prévisions utilisées dans le calcul du taux de progression des pensions au début de l'année. C'est ce qui s'est produit tant en 2000 qu'en 2001.

66. Les dépenses de santé sont en fait rationnées, et leur niveau dépend des ressources budgétaires disponibles. Du point de vue économique, elles ne sont donc pas exogènes mais endogènes pour le budget. Voir Orosz et Burns (2000).
67. Si les prix réglementés des produits pharmaceutiques augmentent, des pressions à la hausse s'exercent sur les subventions à l'industrie pharmaceutique.
68. Différents scénarios sont examinés par le ministère des Finances mais non par le Parlement.
69. Un autre scénario disponible dans le programme économique préparé en vue de l'accession n'était pas sensiblement différent des prévisions de référence.
70. Les élasticités des entrées et des sorties budgétaires par rapport à l'inflation sont asymétriques en Hongrie et se traduisent par des plus-values fiscales nettes. L'inflation ayant une incidence plus forte que prévu sur la pression fiscale effective, quelle que soit la croissance de la production, la prévisibilité des résultats budgétaires s'en trouve affaiblie.
71. Les recettes propres, notamment les redevances d'utilisation, des institutions budgétaires centrales et locales peuvent couvrir dans certains cas jusqu'à 30 ou 40 pour cent de leurs dépenses.
72. Le Décret du gouvernement de l'automne 2000 sur la réorganisation du Trésor public a créé trois nouveaux organismes : un Bureau des finances publiques qui a repris la plupart des fonctions du Trésor, un Bureau de gestion financière, et une Agence chargée de la gestion de la dette publique. Cette Agence avait été créée dès 1996 mais elle a été réorganisée en 2001 et transformée en société anonyme (vraisemblablement pour lui laisser plus de souplesse au niveau du financement, de l'embauche et de la gestion du personnel).
73. ... et peut-être l'installation de ménages (OCDE, 2001f).
74. Banque mondiale (2000a).
75. Les initiatives dans ce sens sont une façon de répondre aux besoins du marché mais les autorités devraient veiller en permanence à trouver le juste équilibre entre les incitations à l'investissement privé et les intérêts des usagers.
76. Par le biais de la Loi de 1990 sur les collectivités locales.
77. La moitié des municipalités ont donc une population inférieure à 1 000 personnes, et 300 d'entre elles (10 pour cent de l'ensemble des municipalités) comptent moins de 200 habitants. La forte différence entre le nombre moyen et le nombre médian d'habitants s'explique par le poids de la municipalité de Budapest où vivent 18 pour cent des habitants du pays.
78. Par exemple, en France et en République tchèque, la population moyenne des municipalités est plus faible qu'en Hongrie.
79. La concurrence pour l'obtention de *marchés* reste en principe possible dans le domaine des services locaux qui sont des monopoles naturels. Cette concurrence est assurée grâce à des appels d'offres pour l'obtention de concessions de services publics de durée limitée. Néanmoins, l'organisation de ces appels d'offres exige des capacités développées de gestion (les municipalités doivent ainsi établir des contrats qui prennent en compte à la fois la protection des investisseurs contre les risques commerciaux et la protection des consommateurs contre les prix abusifs).

80. La seule incitation financière mineure qui pourrait pousser les municipalités à constituer des associations pour l'offre conjointe de services, est l'augmentation de 1 pour cent des subventions de l'administration centrale.
81. Un niveau supplémentaire a été récemment créé pour la mise en œuvre de la politique régionale : pour veiller à ce que la politique régionale du pays soit conforme aux exigences de l'UE et puisse bénéficier des fonds structurels, sept régions statistiques ont été créées en 1996 (niveau NUTS2) mais elles n'ont pas de véritables compétences administratives.
82. La Cour des comptes est effectivement chargée de vérifier la gestion financière des quelque 3 200 collectivités locales, du point de vue de la légalité, de l'opportunité et – théoriquement – de l'efficacité. Outre les différents audits individuels, la Cour des comptes présente aussi chaque année au Parlement une évaluation générale de la gestion financière des collectivités locales. Elle n'est cependant pas en mesure de réaliser près de 3 200 audits chaque année, et d'effectuer notamment des analyses de performance et d'efficacité. Pour renforcer le contrôle financier, la Loi de 1995 sur les collectivités locales a prévu des audits externes indépendants. Les comtés, les villes ayant des droits comparables à ceux d'un comté, la capitale, les districts de Budapest, ainsi que toute collectivité locale dont les dépenses sont supérieures à 100 millions de forints et ayant des prêts ou des crédits en cours, sont tenus de nommer un auditeur. Conformément à la loi, les municipalités doivent procéder à un contrôle financier interne, mais seules quelques collectivités locales ont les connaissances techniques ou les moyens d'y procéder de manière efficace. La réalisation de tels audits devrait permettre à l'avenir aux municipalités de contracter plus facilement des emprunts sur le marché des capitaux, ce qui devrait les inciter à se conformer plus strictement à la loi. Conscientes de la faiblesse de leur capacité d'audit interne, certaines collectivités locales ont créé des associations pour coopérer dans ce domaine.
83. Sauf dans des cas particuliers dans lesquels interviennent des secrets d'État.
84. Un groupe de travail composé de représentants du Service public d'audit, du ministère des Finances, de la Banque centrale et d'autres organes publics examine actuellement les moyens d'améliorer encore la qualité des comptes de la dette publique. On envisage notamment de suivre l'évolution du coût de la dette davantage dans l'optique de l'exercice, de définir des principes concernant la comptabilisation de la dette publique en valeur nominale ou en valeur de marché, et de convertir les engagements libellés en devises dans le cadre d'un système de taux de change flottant. Une question tout aussi importante qu'il convient de préciser et sur laquelle il n'a guère été fait de progrès est le suivi des engagements totaux des institutions quasi budgétaires hors budget (notamment le holding public APV, la banque de développement MFB et la compagnie de chemins de fer MAV) dont les engagements financiers et autres sont en fait couverts par les administrations publiques. La prise en compte insuffisante des dépenses de ces établissements dans le budget général entraîne des lacunes dans le suivi de la dette publique totale.
85. Un cadre budgétaire à moyen terme est établi dans le contexte du programme économique de préadhésion soumis à la Commission européenne, mais il ne s'inscrit pas dans les travaux nationaux.
86. Selon les estimations du gouvernement, le coût total de la mise en conformité avec les réglementations environnementales de l'UE serait de l'ordre de 1 820 milliards de forints sur la période 2000-15, dont 470 milliards pour la seule période 2010-15, soit

- un coût annuel total égal à 0.8 pour cent du PIB pendant la première décennie du XXI^e siècle (2000-09).
87. Les différences régionales semblent s'être aggravées dans le passé récent, du fait de la « municipalisation » des services publics alors que les bases d'imposition locale ne sont pas uniformes.
 88. L'état de santé de la population laisse actuellement à désirer et il s'est dégradé à de nombreux égards. La Hongrie se situe de ce fait au dernier rang des classements de l'OCDE. Voir OCDE *Éco-Santé*, 2001.
 89. Selon plusieurs indicateurs, la minorité tzigane, qui représente entre 5 et 10 pour cent de la population, est à la traîne dans différents domaines du développement social. En particulier, le niveau d'instruction et les résultats sur le marché du travail des membres de ce groupe sont extrêmement préoccupants. Seul 1.6 pour cent des Tziganes obtiennent un diplôme d'enseignement secondaire contre 23.8 pour cent pour les autres groupes de la population, et 0.24 pour cent d'entre eux obtiennent un diplôme universitaire contre 9.45 pour cent. Le taux de non-emploi des Tziganes atteindrait 70 pour cent. Voir US Department of State (2002). Voir aussi Banque mondiale (2000a).
 90. L'objectif du gouvernement est de faire en sorte que le système public de R-D, hérité d'une brillante tradition scientifique, réponde mieux aux besoins du marché, grâce à une augmentation du financement conjoint (privé/public) des projets de recherche. Le gouvernement vise à doubler la part des dépenses de R-D dans le PIB, pour la porter de 0.8 pour cent à 1.6 pour cent au début des années 2000. Ceci suppose un renforcement des facilités publiques de recherche, notamment d'équipement, et une amélioration de la qualité du personnel.
 91. Lors de son accession à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en 1998, la Hongrie s'est engagée à porter ses dépenses militaires de 1.5 à 1.8 pour cent du PIB pendant les années 2000.
 92. Celles-ci n'ont pas été transférées au secteur marchand. Elles sont encore exploitées par des entreprises qui appartiennent exclusivement à l'État ou à des collectivités locales.
 93. Un exemple particulièrement révélateur est l'autoroute nationale M1, principale autoroute entre Budapest et l'Europe occidentale (voir encadré 10).
 94. Communication des autorités hongroises à l'OCDE.
 95. Voir Banque mondiale (1999), FMI (2000).
 96. L'exercice des droits des actionnaires en matière d'information et de gouvernement d'entreprise au sein de la MFB est, selon le statut spécial de cette institution (paragraphe 13), la prérogative du « ministre désigné par le gouvernement ». Cette tâche a été redistribuée à plusieurs reprises dans le passé entre différents ministères, et est actuellement exercée par le ministre qui dirige le Cabinet du Premier ministre (MEH). Les autres ministères obtiennent les informations avec retard : « Le détenteur des droits d'actionnaire » rend compte au cabinet des activités menées sur douze mois avant le 30 juin de l'année suivante. Du fait de cette réglementation, le gouvernement n'exerce aucun contrôle sur les activités de la banque.
 97. Voir *Financial Times* (2001).
 98. 57 pour cent des 500 entreprises industrielles et commerciales interrogées en mai 2001 ont estimé que le Plan Szechenyi contribuait à la croissance économique à long terme et au dynamisme du pays.

99. Voir par exemple la discussion de la méthode Partenariat public-privé pour le développement des infrastructures dans le document destiné au Groupe de travail n° 1 de l'OCDE (2002*b*).
100. On trouvera dans OCDE (2001*b*) le détail des résultats des tests dans différentes disciplines en 1995 et 1999.
101. Programme pour le suivi international des acquis des élèves, Voir OCDE (2002*a*).
102. Lors d'une consultation avec des experts du ministère de l'Éducation, il est apparu que les autorités avaient parfaitement conscience du problème.
103. Les élèves hongrois sont le groupe où l'écart type des résultats a le plus augmenté (de 6 points) entre 1995 et 1999. Voir OCDE (2001*b*).
104. Lorsque les municipalités locales sont de taille trop réduite pour accueillir une école secondaire, ce sont les comtés qui en assurent le financement et la gestion.
105. La plupart de ces nouvelles institutions ont été créées par des fondations dépendant de groupes civils, ethniques et religieux. Elles reçoivent les mêmes subventions de l'administration centrale que les écoles municipales, subventions qu'elles complètent par leurs ressources propres. En 2001, elles représentaient 6.5 pour cent des établissements scolaires et accueillaient 5.2 pour cent des élèves au niveau du primaire (8ème année) et, au niveau du secondaire, 17.4 pour cent des établissements et 10.1 pour cent des élèves.
106. Voir OCDE (2001*e*).
107. OCDE (2001*e*).
108. Des subventions supplémentaires sont offertes aux établissements d'enseignement qui participent à ces efforts. Dans le même temps, les écoles primaires et secondaires désireuses de conserver leurs programmes initiaux d'enseignement peuvent le faire si elles satisfont au contrôle de qualité des autorités nationales et si elles reçoivent leur agrément.
109. En principe, les coûts scolaires moyens qui sont pris en compte pour déterminer le niveau des subventions normatives peuvent être calculés sur la base des pratiques optimales en matière d'enseignement. L'application de ce principe suppose que l'on connaisse dans le détail les dépenses liées à des contextes géographiques et sociaux différents (et à des types différents de groupes d'élèves).
110. Des bases nationales de données concernant les programmes d'enseignement, les pratiques et les matières enseignées ont été mises au point et constituent d'utiles instruments de référence. Leur utilisation effective dépend des incitations et des aptitudes des directeurs d'écoles et des enseignants.
111. La cohorte 15-19 ans d'élèves du secondaire comptait 856 000 membres en 1995 et de 654 000 en 2000.
112. Dans l'enseignement primaire, le nombre moyen d'élèves par enseignant était de 12.1 en 1991, 10.8 en 1996 et 11.2 en 2000. Dans l'enseignement secondaire, les moyennes correspondantes étaient de 14.4 en 1991, 13 en 1996 et 12.4 en 2000.
113. Le pourcentage est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans l'enseignement supérieur.
114. Avec des salaires annuels moyens de 10 000 dollars sur la base des parités de pouvoir d'achat pour les enseignants confirmés (15 années d'expérience) du secondaire en 1999, la Hongrie est, avec la République tchèque et la Turquie, le pays qui rémunère le moins les enseignants dans la zone de l'OCDE. Elle est l'un des quatre pays membres où les salaires moyens des enseignants sont inférieurs au PIB par habitant.

115. En 1998, les salaires réels des enseignants du primaire et du secondaire ne représentaient que 64 pour cent de leur niveau de 1990. Une politique de rattrapage, lancée en 1999, leur a accordés une augmentation en termes réels de 7.6 pour cent cette année-là, 3.3 pour cent en 2000, 6.7 pour cent en 2001, et le gouvernement a déjà annoncé une augmentation de 15 pour cent pour 2002. L'objectif déclaré est de compenser d'ici la fin de 2002 l'essentiel des pertes accumulées précédemment.
116. En 1999, la Hongrie était l'un des pays où les établissements scolaires étaient parmi les moins bien équipés en ordinateurs, avec un pourcentage de 48 pour cent alors que la moyenne de l'OCDE était supérieure à 70 pour cent (OCDE, 2000*b*). World Information Technology and Services Alliance (2000) confirme ce retard comparatif de la Hongrie au niveau des TIC dans le secteur de l'éducation ; voir la section sur l'équipement mondial en PC dans le domaine de l'éducation.
117. Des programmes innovants de formation en cours d'exercice ont été lancés par le ministère de l'Éducation. Les subventions financent non pas les organisations existantes de formation d'enseignants mais sont directement versées aux acheteurs de services (écoles et enseignants) qui peuvent travailler avec les établissements de leur choix – y compris de nouveaux prestataires de services à but lucratif (commerciaux). Le ministère de l'Éducation certifie les qualifications acquises de ces organisations privées et leur délivre un agrément pour participer au programme.
118. Jusqu'à ces derniers temps, il était courant que les élèves venant des milieux les plus défavorisés soient orientés vers des voies sans issue, y compris vers des institutions pour enfants mentalement handicapés. En 1999, une modification de la Loi sur l'enseignement public a tenté de réduire ces dérives en augmentant les ressources disponibles pour la solution de ce problème. Aujourd'hui, l'invalidité ne peut être prononcée que par des « Commissions de réintégration » sur la base d'examens complexes. 3.6 pour cent des élèves du primaire sont actuellement inscrits dans des écoles pour handicapés, 82 pour cent d'entre eux présentant un léger handicap mental. Un réexamen est obligatoire pour orienter les élèves vers des établissements normaux lorsque c'est possible.
119. Voir Schreyer et Koechling (2002), p. 4.
120. Une bonne illustration de cette tendance est la décision prise l'année dernière par la société allemande Mannesmann de fermer son unité de production à faible valeur ajoutée d'autoradios en Hongrie et de la délocaliser en Chine. D'autres entreprises multinationales ont quitté la Hongrie depuis 2000, notamment une unité japonaise d'assemblage de cassettes et une cimenterie germano-suisse. Voir G. Jahn, « Global firms leave Hungary », Associated Press, 1^{er} janvier 2001.
121. Pour une étude approfondie des facteurs de croissance immédiats, sous-jacents et fondamentaux, voir Australian Productivity Commission (1999).
122. Le processus de privatisation en Hongrie s'est caractérisé par la prédominance de ventes directes de participations majoritaires à des investisseurs étrangers. Cette méthode a favorisé les transferts de savoir-faire et l'adoption de pratiques commerciales internationales exemplaires. Voir Kaminski et Riboud (2000).
123. Néanmoins, la nouvelle loi sur l'électricité n'exclut pas la privatisation ultérieure de MVM.
124. La seule opération de privatisation réalisée par la Banque hongroise de développement à ce jour a été la vente de l'aciérie Salgotarjan à un groupe de dirigeants de cette entreprise en février 2002.

125. La loi 39 de 1995 établit la liste des participations minimales de longue durée de l'État dans plusieurs entreprises. L'État détient encore à l'heure actuelle dans certaines entreprises des participations supérieures au minimum stipulé par la loi ; celle-ci limite par exemple à une action spécifique la participation de l'État dans le conglomérat énergétique à capitaux privés MOL, alors qu'il détient toujours aussi 25 pour cent des actions ordinaires de cette entreprise.
126. La Hongrie a commencé à attirer l'investissement direct étranger plus tôt et plus efficacement qu'aucun autre ex-pays socialiste. Outre sa politique d'incitations financières, sa proximité des marchés occidentaux comme des marchés d'Europe de l'Est et les accords passés avec l'UE, la Hongrie post-socialiste offrait aux investisseurs étrangers un environnement politique stable, une main-d'œuvre relativement qualifiée à un coût modéré, ainsi que des infrastructures satisfaisantes à Budapest et dans le nord-ouest du pays. Dès la deuxième moitié des années 90, les entreprises sous contrôle étranger étaient prédominantes dans les grands secteurs de l'économie, notamment les industries manufacturières, les services publics, les échanges et les services financiers.
127. Bon nombre des conditions nécessaires à d'importants apports d'IDE sont les mêmes que celles qu'exige une forte croissance de la productivité, mais cette dernière ne résulte pas automatiquement des IDE si le pays ne parvient pas à absorber efficacement l'investissement étranger. La Hongrie y est apparemment parvenue dans la mesure où, comme certains pays d'Europe de l'Ouest après la guerre, elle offrait de bonnes conditions de départ pour une croissance à forte intensité de productivité. Voir Doyle *et al.* (2001).
128. L'importance des investissements en installations nouvelles est analysée dans OCDE (1999a) ; voir aussi Antaloczy et Sass (2000).
129. Voir Eltetö (2001a). La part des exportations de haute technologie de la Hongrie vers l'Union européenne a atteint 35 pour cent en 1998, soit bien davantage que celle que de l'Estonie (22 pour cent), de la République tchèque et de la Slovaquie (17 pour cent) et de la Pologne (14 pour cent) ; la part des entreprises bénéficiaires d'IDE dans les exportations manufacturières de la Hongrie s'est élevée à 86 pour cent en 1988, ce qui est bien supérieur aux 50 pour cent enregistrés en République tchèque et en Pologne et aux 35 pour cent de l'Estonie et de la Slovaquie. Voir Eltetö (2001b).
130. Les entreprises à capitaux étrangers sont en général de plus grande taille, mieux capitalisées et plus efficaces que les entreprises hongroises. Hamar (2001) montre cependant que certaines entreprises locales se sont développées de façon très dynamique et ont eu des résultats supérieurs à ceux des entreprises à capitaux étrangers dans certains secteurs industriels.
131. La Hongrie a un système unique en son genre de réglementation simple et libérale des zones franches industrielles qui peuvent être créées autour d'une seule usine. Une entreprise individuelle peut donc créer plusieurs zones franches. Fin 1999, 115 zones franches avaient été créées par 101 sociétés. Voir Antaloczy et Sass (2000).
132. Ce système couvre 31 pays, notamment les membres de l'UE, de l'ALENA et dix candidats à l'Union européenne. La Hongrie l'a rejoint en juillet 1997. Les exportateurs situés dans les zones franches hongroises et utilisant des produits intermédiaires provenant de pays non membres du système de cumul ne peuvent pas se faire rembourser les droits de douane connexes, c'est-à-dire qu'ils n'ont plus d'accès en franchise aux marchés de l'UE, qui représentaient 94 pour cent de leurs ventes à l'étranger en 1997. Kaminski et Riboud (2000), p. 27.

133. Selon le ministère des Affaires économiques, la part des entreprises hongroises en tant que fournisseurs des sociétés locales affiliées aux multinationales est passée de 16 pour cent en 1999 à 21 pour cent en 2000.
134. En 2001, les entreprises opérant dans le secteur des zones franches ont été à l'origine d'un excédent commercial de quelque 3 milliards de dollars. En revanche, les entreprises n'opérant pas dans le secteur des zones franches ont généré un déficit supérieur à 6 milliards de dollars.
135. Ainsi, le plan de rationalisation des activités de Danone en Hongrie s'est heurté à une forte résistance des autorités locales et à des pressions de la part de l'administration centrale. Il apparaît donc que, de même que sur le marché d'origine de la société Danone, la sortie est plus difficile que l'entrée.
136. Le *World Competitiveness Yearbook* 2001 de l'International Institute for Management Development basé en Suisse indique que la Hongrie est en retard sur les économies avancées mais aussi sur l'Estonie et la Slovaquie sur deux points : les pots-de-vin et la corruption dans le secteur public, et la bureaucratie douanière qui nuit à la bonne circulation des biens. Les autorités hongroises ont cependant mis au point un certain nombre de mesures pour accélérer le dédouanement. Des procédures simplifiées ont été adoptées l'an dernier qui permettent un dédouanement local par le transfert électronique de données aux autorités douanières. De plus, il est désormais possible d'utiliser une procédure de dédouanement accélérée (tous les documents douaniers étant remplis en ligne et en temps réel).
137. La Chambre de commerce américaine a fait une enquête auprès de 560 entreprises membres qui ont investi en Hongrie depuis 1989. Cette enquête met en évidence les lacunes de la loi sur les marchés publics : les soumissionnaires qui ne sont pas retenus n'ont pas la possibilité d'examiner la proposition du gagnant, le public n'a pas la possibilité de suivre la mise en application des contrats, et les sanctions financières à l'encontre des contrevenants sont trop faibles. Voir Transparency International (2001), p. 128.
138. Pour connaître les principales conclusions de ce rapport, voir Economist Intelligence Unit – Country Economic News, « Hungary Economy : Worldwide business cost ranking », 2 janvier 2002.
139. Pour ce qui est de la corruption, la Hongrie se place au 15^e rang des 31 pays examinés par l'EIU. D'après Transparency International (2001), un indice de corruption apparente place la Hongrie au 31^e rang (comme Trinidad et la Tunisie) des 91 pays couverts par l'enquête, derrière les économies avancées de l'OCDE mais également derrière le Botswana, Taiwan, l'Estonie et la Namibie. Les autres pays de l'OCDE en transition, c'est-à-dire la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie, viennent respectivement aux 44^e, 47^e et 51^e rangs.
140. Pour plus de détails, voir Kornai (2001) et OCDE (2001a).
141. GKI (2001b) indique qu'en Hongrie les coûts de mise en conformité administrative par salarié s'accroissent lorsque la taille de l'entreprise diminue. Ceci confirme l'expérience des PME des autres pays de l'OCDE. Voir OCDE (2001d).
142. Le cadre législatif pertinent a été défini par la loi de 1999 sur le développement des PME.
143. En Hongrie, l'essentiel des coûts de mise en conformité administrative des petites et moyennes entreprises est lié aux obligations découlant des réglementations fiscales – voir GKI (2001b).

144. Les prix réglementés de l'énergie prennent en compte un élément coût sur la base d'une rentabilité des actifs de 8 pour cent, sous réserve que certaines normes d'efficacité soient respectées.
145. Le coût de la politique gouvernementale consistant à maintenir les prix de l'électricité pour les ménages à des niveaux artificiellement bas est supporté par les entreprises nationales du secteur de l'énergie. Le groupe MVM détenu par l'État a annoncé que le plafond de 5 pour cent imposé par le gouvernement en janvier 2002 sur les prix de détail de l'électricité se traduira par une perte de 42 milliards de forints (soit 10 pour cent des revenus annuels de MVM).
146. Le président directeur général de MOL a déclaré publiquement qu'en raison du plafonnement des hausses des prix du gaz imposé par le gouvernement, sa société avait perdu 800 millions de dollars en 2000-2001.
147. Pour une description plus complète des problèmes actuels du secteur hongrois de l'énergie, voir Eddy (2001).
148. Les raisons qui justifient l'indépendance de MEH ont été exposées dans AIE(1999) et réaffirmées dans la précédente *Étude économique*.
149. Faute de quoi, ils devront payer une prime de 20 pour cent sur les prix d'accès.
150. Les autorités réglementaires avaient demandé à Matav d'assurer la portabilité des numéros vers la fin de 2001, mais l'opérateur estime qu'il lui faudra au moins 18 mois pour remplir cette obligation.
151. C'est le cas du deuxième opérateur de téléphonie fixe détenu par la société française Vivendi, qui est obligé de subventionner ses concurrents prestataires de services de téléphonie mobile. Les opérateurs de téléphonie fixe doivent payer une taxe terminale de 37 forints par minute aux opérateurs de téléphonie mobile au titre des appels passés d'un fixe à un mobile. La taxe terminale des opérateurs de téléphonie mobile pour les appels de mobile à fixe n'est que de 5 forints par minute. Matav, en position dominante sur les deux marchés, ne souffre pas de ces subventions croisées. Vivendi, qui a investi environ 600 millions de dollars pour développer son réseau de téléphonie fixe, s'est plaint à plusieurs reprises de devoir subventionner la téléphonie mobile et de la perte de clients au profit de ses concurrents de téléphonie mobile qui bénéficient de subventions indues. Voir Reuters, « Vivendi hurt in Hungary's telecoms race » 1^{er} décembre 2001.
152. Outre l'Eximbank détenue par l'État qui apporte un soutien financier aux PME exportatrices, les institutions qui participent au financement des PME sont l'Organisme de gestion des subventions et contributions (TJKSZ) et la Fondation rurale de garantie des crédits (AVHA).
153. Ibusz par Innova Invest Rt., Eravis et Pick par Arago, Graboplast par ABC Management – contrôlée par des anciens dirigeants de Graboplast –, Skala-Coop par Callum Vagyonkezelő Rt.
154. Les investisseurs étrangers sont prépondérants sur les marchés d'actions hongrois et représentent 70 à 80 pour cent de la capitalisation boursière.
155. La capitalisation boursière en proportion du PIB est comparable à celle de la République tchèque et de la Pologne. Elle dépasse 50 pour cent du PIB en Allemagne et 100 pour cent du PIB aux États-Unis.
156. MOL (la compagnie pétrolière et gazière hongroise) a émis en placements privés deux séries d'emprunts obligataires en devises, l'un sur dix ans d'un montant nominal de 72 millions de dollars et l'autre sur douze ans pour un montant nominal de

- 53 millions de dollars. La Banque hongroise de développement a également émis en placements privés un emprunt obligataire en devises à cinq ans, d'un montant nominal de 450 millions d'euros.
157. Le seuil au delà duquel une offre publique d'achat à tous les actionnaires devient obligatoire a été ramené de 33 à 25 pour cent.
 158. Dans la jurisprudence hongroise, le pouvoir réglementaire est en général réservé au gouvernement. C'est probablement la raison pour laquelle le Parlement fait preuve de réticence à l'idée de déléguer ce pouvoir à des autorités de surveillance indépendantes. Toutefois, l'Autorité de réglementation des télécommunications (HIF) a été dotée d'un pouvoir réglementaire propre en 2001.
 159. Synergon (1999) et Graphisoft (2000).
 160. Les entreprises cotées dans la catégorie « B » ont des obligations de communication d'informations sur leur situation financière qui sont moins strictes que celles applicables aux entreprises de la catégorie « A » et le seuil de valorisation n'est que de 100 millions de forints (environ 0.4 million d'euros).
 161. Voir *Budapest Business Journal*, 19-25 novembre 2001, p.11
 162. Étant donné le coût assez élevé des transports en commun, on estime que dans les régions relativement pauvres de Hongrie le bassin d'emploi effectif ne dépasse pas un rayon d'une quinzaine de kilomètres.
 163. Dans les années 90, 2,3 pour cent en moyenne de la population d'âge actif changeaient de résidence chaque année ; environ un quart des salariés pratiquaient un navettage quotidien entre leur domicile et leur lieu de travail. Ces deux indicateurs sont restés pratiquement constants en dépit des transformations socioéconomiques fondamentales survenues au cours de la décennie. Voir gouvernement de Hongrie et Commission européenne (2001).
 164. Le taux de chômage hypothétique serait de l'ordre de 15 pour cent si l'on devait prendre en compte l'extrême faiblesse de l'emploi à temps partiel en Hongrie. Il y a dix ans, le taux d'activité de la Hongrie était égal à celui des États-Unis, c'est-à-dire *supérieur* à la moyenne de l'OCDE. Voir OCDE (1995), p. 42.
 165. Sur la base du salaire brut. Un salaire minimum brut de 50 000 forints en janvier 2002 représente un salaire net de 37 750 forints.
 166. Les ministères et la Banque centrale.
 167. La Banque centrale estime qu'en 2001 les salaires effectifs n'ont été pratiquement pas affectés par le relèvement du salaire minimum. Celui-ci peut apparaître très anodin, si l'on y ajoute les programmes gouvernementaux destinés à neutraliser l'effet de la hausse du salaire minimum sur les industries à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée (voir encadré 14). Selon la Banque centrale, la nouvelle hausse de 25 pour cent appliquée en janvier 2002 devrait avoir une incidence sensiblement plus forte.
 168. Pour l'année 2001 dans son ensemble, les salaires moyens ont augmenté de 15,5 pour cent dans le secteur de la santé, de 20,9 pour cent dans l'enseignement et de 27,2 pour cent dans l'administration publique.
 169. Le coefficient de Gini est revenu de 0,35 en 2000 à 0,33 en 2001, tandis que le ratio du décile supérieur au décile inférieur est tombé de 4,9 à 4,2. Ces deux indicateurs dénotent une réduction significative de l'inégalité des gains.

170. Voir OCDE (2001*b*), p. 42. La comparaison concerne le niveau à l'inclusion des programmes tertiaires de type A et des programmes de recherche avancée.
171. Le taux net d'entrée est égal au nombre des primo-entrants dans l'enseignement universitaire rapporté à la population totale du même groupe d'âge.
172. Le taux d'entrée de la Pologne en 1999 est légèrement supérieur à celui de la Hongrie, mais comme il a été calculé sur une base brute (à l'inclusion des réentrées), les deux chiffres ne sont pas directement comparables. Voir OCDE (2001*b*), p. 155.
173. Voir OCDE (2001*b*), p. 158.
174. « Alors qu'il y a une décennie 11 pour cent des jeunes de 18 à 23 ans étaient inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur, aujourd'hui la proportion atteint 35 pour cent. » Ministère de l'Éducation (2000), p. 250.
175. Depuis 1993, la législation relative à la protection de la vie privée interdit à l'Office statistique central de recueillir des données détaillées sur la minorité ethnique.
176. Si l'on considère l'utilisation effective de ces bourses, à peine quelques centaines de Roms sont inscrits dans des établissements universitaires en Hongrie.
177. Le gouvernement a notamment prévu des crédits supplémentaires pour l'enseignement des minorités ethniques, des programmes de mise à niveau et des bourses spéciales, tandis que l'UE apporte un concours financier aux projets visant à améliorer l'accès des jeunes tziganes aux jardins d'enfants, le développement des infrastructures scolaires au niveau du primaire, des cours de formation pour promouvoir l'emploi des jeunes tziganes, etc.
178. Les autorités espèrent que la nouvelle loi sur l'éducation des adultes se traduira par une nette amélioration à cet égard.
179. En Hongrie, la valeur du commerce extérieur de biens et de services avoisine 140 pour cent du PIB.
180. Cela peut expliquer pourquoi les demandes de brevets de résidents en Hongrie, corrigées de la taille de la population, sont plus nombreuses que dans les autres économies en transition ainsi qu'en Grèce et au Portugal, et se situent au même niveau qu'en Espagne.
181. Voir Office statistique central (2001), p. 12.
182. Selon la théorie de la croissance endogène, les impôts ayant des effets de distorsion sont les impôts sur le revenu des personnes physiques et des sociétés, les impôts assis sur les salaires, les impôts sur la propriété et les cotisations de sécurité sociale. Les impôts sans effet de distorsion sont les impôts sur la consommation. Voir Bleaney *et al.* (2001). Comme le montre Joumard (2001), outre qu'ils sont relativement neutres vis-à-vis des décisions d'épargne et d'investissement, les impôts sur la consommation engendrent moins de contre-incitations à travailler que les autres formes de fiscalité et n'altèrent pas la compétitivité extérieure.
183. En Hongrie, les tranches de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ne sont pas entièrement indexées sur l'inflation ; en conséquence, la part de l'IRPP dans les recettes totales tend à croître.
184. La précédente *Étude* présentait des estimations des subventions implicites au titre de la TVA et de leurs effets sur les déciles de revenu qui illustraient l'inefficacité de ce type de redistribution. Le ministère des Finances a communiqué au Secrétariat des calculs qui confirment *grosso modo* ces résultats. Si l'on utilise les données des

- enquêtes sur les ménages, il n'apparaît pas de différence significative. Une autre estimation du ministère des Finances fondée sur le système de pondération utilisé pour les calculs de l'IPC met en évidence un effet redistributif un peu plus marqué au niveau des terciles ; toutefois, le tercile regroupant les revenus les plus élevés perçoit encore plus de la moitié des subventions implicites.
185. S'agissant du taux légal de l'impôt sur le revenu des sociétés, la Hongrie sera probablement détrônée par l'Irlande car celle-ci doit adopter un taux de 12½ pour cent en 2003.
 186. Le Code de conduite de l'UE sur la fiscalité des entreprises n'est pas juridiquement contraignant ; toutefois, si des allègements fiscaux sont jugés équivalents à des subventions monétaires, ils sont soumis aux dispositions du Traité de Maastricht relatives aux aides d'État. Voir Joumard (2001), annexe II.
 187. Voir *Budapest Business Journal*, 21-17 janvier 2002, p. 3.
 188. L'âge légal de la retraite pour les femmes augmentera tous les deux ans pour atteindre 62 ans en 2009.
 189. Le caractère obligatoire du second pilier a été supprimé par le Parlement en novembre 2001. La nouvelle législation entrée en vigueur en janvier 2002 autorise les nouveaux entrants sur le marché du travail à adhérer ou non au second pilier, alors que les membres des fonds du second pilier peuvent retourner avec leurs cotisations cumulées au système par répartition jusqu'en décembre 2002. Voir Kun (2001), p. 73. La garantie publique du niveau minimum de performance des fonds de pension du second pilier a été du même coup supprimée.
 190. La règle de la rente minimum dispose que les participants au système public de retraite à deux piliers recevront au moins 93 pour cent de la pension intégrale du régime par répartition.
 191. Les règles d'Eurostat n'autorisent pas de réduction du déficit budgétaire sur la base d'un transfert partiel du système par répartition au système de pension entièrement capitalisé, même si cet ajustement se justifie d'un point de vue économique. Par conséquent, les pays candidats qui ont mis en œuvre une réforme des retraites de ce type (Hongrie et Pologne) sont confrontés à une aggravation de leur déficit budgétaire déclaré à l'UE, puisque les cotisations de retraite sont reversées aux comptes individuels alors même qu'elles ont amélioré la viabilité à long terme des finances publiques.
 192. Le taux d'emploi de la population ayant dépassé l'âge actif légal n'a cessé de baisser pendant plusieurs années, pour atteindre un point bas de 3.9 pour cent en 1998. Il a recommencé de croître en 1999 et s'est établi à 5½ pour cent en 2000.

Glossaire

APV	Société hongroise de privatisation et de gestion des biens de l'État
BNH	Banque nationale de Hongrie
BSE	Bourse de Budapest
IDE	Investissement direct étranger
MATAV	Compagnie hongroise de télécommunications
MAV	Chemins de fer hongrois
MOL	Compagnie hongroise du pétrole et du gaz
MVM	Compagnie hongroise d'électricité
PszAF	Surveillance ds marchés financiers
SCN	Système de comptabilité nationale

Bibliographie

- Antaloczy, K. et M. Sass (2000),
« Greenfield investment in Hungary : is it better than privatization-related FDI? » A paper presented at the UNCTAD/Oesterreichische Nationalbank Seminar on Foreign Direct Investment and Privatization in Central and Eastern Europe. Vienne, 2-3 mars.
- Atkinson, P. et P. Van den Noord (2001),
« Managing Public Expenditure : Some Emerging Policy Issues and a Framework for Analysis », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 285, février.
- Australian Productivity Commission (1999),
Microeconomic Reforms and Australian Productivity : Exploring the Links, Canberra.
- Bleaney, M. *et al.* (2001),
« Testing the endogenous growth model : public expenditure, taxation and growth over the long run », *Revue canadienne d'économie*. Vol. 34, n° 1, 36-57.
- Chalk, N. et R. Hemming (2000),
« Assessing Fiscal Sustainability in Theory and Practice », *IMF Working Papers*, n° 00/81.
- De Broeck M. et T. Slok (2001),
« Interpreting Real Exchange Rate Movements in Transition Countries », Bank of Finland Institute for Economies in Transition Discussion Paper, n° 7.
- Doyle, P. *et al.* (2001),
« Real Convergence to EU Income Levels : Central Europe from 1990 to the Long Term », *IMF Working Papers*. N° 01/146, septembre.
- BERD (2001),
« How do foreign investors assess the quality of labour in transition economies? Results from a postal survey ». Bureau de l'Economiste en chef, BERD, Londres, document interne.
- CE (2001),
2001 *Rapport régulier sur les progrès réalisés par la Hongrie sur la voie de l'adhésion*, Bruxelles, novembre.
- CE (2002),
« Evaluation of the 2001 pre-accession economic programmes of candidate countries », *Enlargement Papers*, n° 7, Direction générale des affaires économiques et financières.
- Eddy, K. (2001a),
3 Controversy surrounds the question of how to fund improvements to the country's overcrowded motorways and overhaul the loss-making railways", *Financial Times*, 20 novembre 2001.

- Eddy, K. (2001*b*),
« Hungary : leading transition economy or foreign investors' disaster area? », *Energy Economist*, 28 septembre 2001.
- EIU (2001),
World Investment Prospects, Londres.
- Éltető, A. (2001*a*),
« The competitiveness of Hungarian companies », *The Hungarian Academy of Sciences Working Papers*, n° 118, août.
- Éltető, A. (2001*b*),
« Changes in foreign trade structure and intra-industry trade in five CEECs », *Hungarian Statistical Review*, Special n° 6.
- Financial Times* (2001),
Numéro spécial sur la Hongrie, Article sur l'administration des contrats de construction routière, [5] décembre 2001.
- GKI (2001*a*),
Economic Outlook for Hungary 2001-2002. Budapest, novembre.
- GKI (2001*b*),
Small and Medium Size Enterprises : Business Environment and Role in Job Creation, Budapest, juillet.
- Gouvernement de Hongrie (2001),
Programme économique de préadhésion de la République de Hongrie, Budapest, avril.
- Gouvernement de la Hongrie et Commission européenne (2001),
Joint Assessment of the Employment Policy Priorities of Hungary, Budapest and Brussels, novembre.
- Gupta, S. L., Leruth, L. de Mello et S. Chakravati (2001),
Transition Economies : How Appropriate Is the Size and Scope of Government?, *IMF Working Paper*, n° 01/55.
- Hamar, J. (2001),
« Dual economy, role of the MNC-s in Hungary and the EU-accession. » KOPINT-DATORG Discussion Paper n° 63.
- Havas, G. *et al.* (2001),
« Cigány gyerekek az általános iskolákban », *Papers of the Hungarian Institute for Educational Research*, n° 231.
- Havlik, P. (2000),
« Trade and Cost Competitiveness in the Czech Republic, Hungary, Poland and Slovenia », *Rapports techniques de la Banque mondiale*, n° 482, novembre.
- Hviding, K. (1999),
« Potential Output Growth in Hungary », dans *Hungary – Selected Issues*, FMI, EUI, 3 février.
- Hungarian Central Statistical Office (2001),
Foreign Direct Investment in Hungary : 1998-1999, Budapest.
- Hunya, G. et S. Richter (2001),
« Hungary : FDI, Profit Repatriation and the Current Account », *WIIW Research Reports*, n° 281, octobre, pp. 100-106.
- AIE (1999),
Energy Policies of Hungary : 1999 Review, OECD/IEA, Paris.

- FMI (2001a),
On the Road to EU, Washington, DC.
- FMI (2001b),
 Report on the Observance of Standards and Codes : Hungary, IMF, 18 avril 2001.
- Institute for Small Business Development (2000),
State of Small and Medium Sized Business in Hungary, Budapest.
- Joumard, I. (2001),
 « Tax systems in European Union countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 301.
- Kaminski, B. et M. Riboud (2000),
 « Foreign Investment and Restructuring : The Evidence from Hungary », *Rapports techniques de la Banque mondiale*, n° 453, mars.
- Kiss, G. et G. Szapary (2000),
 « Fiscal Adjustment in the Transition Process : Hungary, 1990-1999 », *Post-Soviet Geography and Economics*, vol. 41, n° 4.
- Köllö, J. (2001a),
 « The patterns of non-employment in Hungary's least developed regions », *Budapest Working Papers on the Labour Market*, n° 2001/1.
- Köllö, J. (2001b),
 Contribution to the minimum wage debate, *Economic Review (Kozgazdasagi Szemle*, in Hungarian), décembre 2001.
- Kopanyi, M., S.Daher, D.Wetzel, M.Noel, A.Papp (2000),
 « Hungary : Modernising the Subnational Government System », *Document de synthèse de la Banque mondiale*, n° 417.
- Kornai, J. (2001),
 « Hardening of the budget constraint : The experience of the post-socialist countries », *European Economic Review*, vol. 45, 1573-99.
- Kovacs, M.A. (2001) « The Equilibrium Exchange Rate in Hungary », *NBH Background Studies*, n° 3.
- Kun, J. (2001),
 « Old-age pension systems in the Czech Republic, Hungary and Poland », *Focus on Transition*, n° 2, The Austrian National Bank, Vienne.
- Kuttner K. et A. Posen (2001),
 « Beyond Bipolar : A Three-Dimensional Assessment of Monetary Frameworks », *Oesterreichische Nationalbank Working Paper*.
- Lorant, K. (2001),
 « The Development of Productivity », *Economic Trends*. n° 3, Ecostat, Budapest.
- Lorant, K. (2002),
 « A magyar "csoda" », *Cégvezetés*, février, pp. 90-99.
- Lutz, M., E. Ruggiero, P. Bernd Spahn et E. Sunley (1997),
 « Hungary », in T. Teer-Minassian ed., *Fiscal Federalism in Theory and Practice*, International Monetary Fund.
- Ministère des Affaires économiques (2001),
Széchenyi Plan, Budapest, février.
- Ministère de l'Éducation (2000a),
Higher Education in Hungary in the Year of the Millenium. Budapest.

- Ministère de l'Éducation (2000*b*),
Science and Technology 2000 : The Hungarian Government's Action Program, Budapest.
- BNH (2001*a*),
Quarterly Report on Inflation, Budapest, mars.
- BNH (2001*b*),
Quarterly Report on Inflation, Budapest, août.
- BNH (2001*c*),
Quarterly Report on Inflation, Budapest, novembre.
- BNH (2002),
Quarterly report on Inflation, Budapest, février.
- Nyers, J. (2001),
« Companies in the Hungarian Economy », *Economic Trends*, n° 2, Ecostat, Budapest.
- OCDE (1995),
Politiques sociales et de l'emploi en Hongrie, Paris.
- OCDE (1999*a*),
Étude économique de la Hongrie, Paris.
- OCDE (1999*b*),
Examen thématique sur la transition de la formation initiale à la vie active : Hongrie, Paris.
- OCDE (2000*a*),
Étude économique de la Hongrie, Paris.
- OCDE (2000*b*),
Examens de l'OCDE sur l'investissement direct étranger : Hongrie, Paris.
- OCDE (2001*a*),
Étude économique de la République tchèque, Paris.
- OCDE (2001*b*),
Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2001*c*),
Les impôts sur les salaires : 1999/2000, Paris.
- OCDE (2001*d*),
Businesses' Views on Red Tape : Administrative and Regulatory Burdens on Small and Medium-sized Enterprises, Paris.
- OCDE (2001*e*),
Gestion des établissements : De nouvelles approches, Paris.
- OCDE (2001*f*),
Examens territoriaux de l'OCDE : Hongrie, Paris.
- OCDE (2001*g*),
Finances publiques dans les administrations infranationales : Hongrie, Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises, Paris.
- OCDE (2001*h*) « OECD Best Budget Practices », PUMA.
- OCDE (2002*a*),
Connaissances et compétences : Des atouts pour la vie. Premiers résultats de PISA 2000, Paris.
- OCDE (2002*b*),
« Policies to enhance efficiency in publicly funded services : issues and experiences among OECD countries », ECO/CPE/WPI (2002)6, Paris.

- Office for National and Ethnic Minorities (2000),
Measures taken by the state to promote the social integration of Roma living in Hungary, Budapest, Ministry of Foreign Affairs.
- Orosz Eva et Andrew Burns (2001),
 « Health Reform in Hungary », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*.
- Papanek, G. (2000),
 « The relationship between science, industry and government, a country in transition », Communication à la 3^e Conférence Helix à Rio de Janeiro.
- Podkaminer, L. (2001),
 « Nominal Wage Growth, Exchange Rate and Productivity », *WIIW Research Reports*, n° 281, octobre, pp. 90-99.
- Polackova, H. (1998),
 « Government Contingent Liabilities : A Hidden Risk to Fiscal Stability », *Document de travail de la Banque mondiale consacré à la recherche sur les politiques*.
- Polackova, H., A. Papp et A. Schick (1999),
 « Fiscal Risks and the Quality of Fiscal Adjustment in Hungary », *Document de travail de la Banque mondiale consacré à la recherche sur les politiques*, n° 2176.
- Redmond, G. et P. Kattuman (2001),
 « Employment polarisation and inequality in the UK and Hungary », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 25, 467-480.
- Rocha, R. et D. Vittas (2001),
 « Pension Reform in Hungary : A Preliminary Assessment », *Document de travail de l'OCDE consacré à la recherche sur les politiques*, n° 2631, juillet.
- Schreyer, P. et F. Koechlin (2002) « Purchasing power parities 1999 benchmark data », OCDE, www.oecd.org/pdf/M00025000/M00025222.pdf.
- Stevenson, L. et A. Lundström (2001),
Patterns and Trends in Entrepreneurship/SME Policy and Practice in Ten Economies, Swedish Foundation for Small Business Research, Stockholm.
- Szapary, G (2001),
 « Maastricht and the Choice of Exchange Rate Regime in Transition Countries During the Run-Up to EMU », *European Network of Economic Policy Research Institutes Working Paper* n° 6.
- Toth, J. I. et E. Sik (2001),
 « Hidden Economy in Hungary 1992-1999 », unpublished manuscript.
- Transparency International (2001),
Global Corruption Report, Berlin.
- US State Department (2002),
 2001 *Country Reports on Human Rights Practices : Hungary*, Washington, DC, 4 mars.
- Banque mondiale (1999),
 Hungary : On the Road to the European Union, Washington, DC.
- Banque mondiale (2000a),
Modernising the Subnational Government System in Hungary, Washington, DC.
- Banque mondiale (2000b),
Social Development Report in Hungary, Washington, DC.
- World Information Technology and Services Alliance (2000),
 Digital Planet 2000 : The Global Information Economy, www.witsa.org/dplanet.

Annexe I

Ajustements apportés par l'OCDE aux comptes SFP en Hongrie

Les données de l'OCDE concernant les dépenses publiques en Hongrie qui sont utilisées dans la présente *Étude* sont tirées des données officielles SFP, mais on a procédé à plusieurs ajustements pour en améliorer la comparabilité internationale, dans la mesure où l'on ne dispose pas encore de comptes SCN93 (ou SEC95)¹.

Les principales modifications concernent le traitement du produit des privatisations, celui des « prêts moins remboursements » qui sont considérés comme des postes de financement et non comme des transactions *au-dessus de la ligne* (qui affectent le solde budgétaire), et l'inclusion d'une estimation des investissements d'infrastructure réalisés par des sociétés hors budget. Les cotisations de la sécurité sociale versées par le gouvernement pour les agents publics, cotisations qui sont généralement consolidées dans les comptes des administrations publiques selon la méthode SFP, sont ajoutées à la fois aux recettes et aux dépenses publiques conformément aux principes du SCN93. De plus, le solde net de l'Agence de privatisation et de gestion des biens de l'État (APV), qui est classée par Eurostat comme faisant partie du secteur des administrations publiques, est ajouté aux dépenses globales – mais non aux recettes et dépenses consolidées en raison de l'absence de données. L'ajustement final qui affecte le solde et le niveau des dépenses publiques concerne l'ajustement des paiements d'intérêts et des taxes à la valeur ajoutée sur la base du fait générateur. Pour ces chiffres, l'OCDE se réfère aux données estimées par la Banque nationale de Hongrie.

Pour améliorer la comparabilité internationale des composantes des dépenses, les différents postes de dépenses sont réorganisés de la manière suivante en fonction de leur nature. Les paiements pour traitement médical effectués par le régime d'assurance obligatoire, qui sont comptabilisés comme transferts de revenus dans les SFP, sont reclassés dans la consommation publique non salariale. De même, les subventions indirectes de prix aux ménages, qui sont classées comme transferts de revenus dans les comptes SFP, sont reclassées avec les subventions aux entreprises – elles couvrent les subventions au transport des étudiants et des personnes âgées, et les subventions au titre des produits pharmaceutiques. Les dépenses (et les recettes) non affectées sont supposées constituer une partie des transferts de capitaux dans la mesure où l'on ignore la nature des dépenses².

Bien que ces ajustements aient pour objet de rapprocher les comptes publiés SFP des normes du SCN, les chiffres ne correspondent peut-être pas totalement à ceux du SEC95 qui seront disponibles dans le proche avenir (à l'heure actuelle, on ne dispose des chiffres du déficit et de la dette sur la base SEC95 que pour la période 1997-2000, et il semble bien qu'il s'agisse de chiffres préliminaires éventuellement sujets à révision). Ainsi, la couverture des administrations publiques dans les SFP sur laquelle l'OCDE a fondé ses ajustements est plus étroite que celle du SEC95. Bien que le *solde* de l'APV soit inclus dans celui des administrations publiques, l'absence de détails plus précis sur les recettes et les dépenses de l'APV ne permet pas de tenir pleinement compte des activités de cet organisme dans les comptes

des administrations publiques. De la même façon, les activités budgétaires de 120 organisations à but non lucratif – qui sont laissées à l'extérieur des comptes SFP mais qui doivent être incluses parmi les administrations publiques par le SEC95 – sont exclues du calcul des dépenses des administrations publiques (encore que, fort heureusement, les déficits de ces institutions soient généralement couverts par des transferts du budget de l'État et soient donc déjà inclus dans le solde budgétaire). Les dépenses de la société nationale d'autoroutes sont prises en compte dans les chiffres de l'OCDE et du SEC95 mais sont exclues des comptes SFP. De plus, l'absence d'informations assez précises a conduit l'OCDE à ne procéder à l'ajustement sur la base du fait générateur des *paiements nets d'intérêts* que du côté des dépenses. Aucune imputation n'a été faite pour l'amortissement du capital fixe du secteur public.

Les estimations de l'OCDE correspondent à peu près au solde budgétaire calculé sur la base SEC95 pour les années pour lesquelles on dispose de ces deux séries, et les tendances chronologiques des estimations de l'OCDE sont analogues à celles de la Banque nationale de Hongrie.

Notes

1. On a utilisé une méthode analogue pour convertir les données officielles SFP en données compatibles avec le SCN dans le cas de la République tchèque dont les dépenses publiques ont été examinées dans la dernière *Étude économique de la République tchèque*.
2. Ainsi, les dépenses non affectées de 120 milliards de forints en 2000 semblent avoir servi à financer un relèvement exceptionnel des salaires et des pensions vieillesse, des programmes de logements locatifs et des subventions à l'APV, tandis qu'une partie de ces dépenses sont restées sur les comptes du Trésor et ont été utilisées en 2001.

Annexe II

La croissance de la productivité en Hongrie : tendances générales

Au cours du XX^e siècle, la croissance de la productivité à long terme, mesurée par le PIB par habitant, a été en moyenne de 1.95 pour cent par an en Hongrie¹. Après s'être ralentie au cours de la période 1978-88 pour revenir à son taux tendanciel historique et avoir ensuite accusé un nouveau fléchissement de 1989 à 1992 du fait du profond remaniement des institutions économiques et politiques, la croissance de la productivité s'est redressée pour s'établir en moyenne à 3½ pour cent au cours de la période 1993-2001. Jusqu'au milieu des années 90, l'amélioration de la productivité a principalement résulté des suppressions d'emplois dues aux privatisations et à la restructuration tandis que la croissance de la production restait modérée. La seconde moitié des années 90 s'est caractérisée par une croissance rapide de la production et une augmentation de l'emploi. A l'heure actuelle, on peut résumer comme suit la productivité en Hongrie.

En ce qui concerne la *structure du capital*, la productivité du travail dans les sociétés multinationales du secteur des entreprises non financières est 2.7 fois supérieure à celle des sociétés hongroises comparables tandis que les coûts salariaux y sont 1.9 fois plus élevés. Il semble donc bien que la rentabilité des entreprises multinationales soit supérieure à celle des entreprises hongroises, situation renforcée par de généreuses incitations budgétaires. On ne dispose pas de données sur le stock de capital à prix constants selon les différentes structures de propriété et il n'est donc pas possible de procéder à une comparaison des intensités de capital. Les différences de la productivité du travail entre les sociétés multinationales et les entreprises à capitaux hongrois varient selon les branches, l'écart étant particulièrement important dans la construction de véhicules automobiles et les télécommunications (5 à 6 fois) et particulièrement faible dans la métallurgie, la production de machines, les transports et l'entreposage (environ 1 fois ½).

En ce qui concerne la *taille*, les grandes entreprises (250 salariés et plus) ne représentent que 0.1 pour cent du nombre total d'entreprises, mais environ 31 pour cent de l'emploi industriel, 56 pour cent du PIB et 75 pour cent des exportations². La composante la plus dynamique de l'économie est constituée d'une centaine de filiales de sociétés multinationales situées dans leurs propres zones franches – au cours de la période 1994-2000, ces entreprises ont assuré plus de 60 pour cent de la croissance du PIB et dégagé un excédent commercial grandissant³. En règle générale, l'efficacité et la rentabilité des entreprises hongroises sont corrélées positivement avec leur taille. Il existe également une corrélation entre le pourcentage de capitaux étrangers et la taille, allant de 28-29 pour cent dans les micro-entreprises (moins de 9 salariés) et les petites entreprises (10-49 salariés), à 35 pour cent dans les entreprises de dimension moyenne (50-249 salariés) et 44 pour cent dans les grandes entreprises⁴.

Des gains potentiels de PIB par habitant ont été perdus pendant les années 90 du fait de l'utilisation relativement faible du travail. Selon une étude récente de l'Office statistique

central, l'emploi a baissé de 11 pour cent au cours de la période 1990-2001. L'emploi global n'a cessé de se réduire jusqu'en 1997 et bien qu'il se soit redressé les années suivantes, son niveau en 2001 est seulement égal à celui de 1993. Les départs annuels sont toujours supérieurs aux nouvelles entrées sur le marché du travail ; néanmoins, l'écart entre les départs et les entrées qui était de 60 pour cent en 1993 n'était plus que de 5 pour cent en 2000.

Notes

1. Ce paragraphe et le suivant s'inspirent de Lorant (2001) et Lorant (2002).
2. Voir ministère des Affaires économiques (2001).
3. Selon des données provisoires de l'Office statistique central, le secteur des zones franches a dégagé un excédent commercial égal à environ 6 pour cent du PIB en 2001 alors que l'ensemble des entreprises ont enregistré un déficit commercial environ deux fois plus important.
4. Voir Nyers (2001), p. 15.

Annexe III
Chronologie économique

2001

Janvier

Le salaire minimum légal est augmenté de 57 pour cent et porté à 40 000 forints par mois.

Le gouvernement relève de 6 pour cent les tarifs des transports locaux, du téléphone et des services postaux.

La Banque centrale (BNH) ramène son principal taux directeur à 11½ pour cent.

Février

La BNH ramène son principal taux directeur à 11¼ pour cent.

Avril

La BNH ramène l'ajustement mensuel du taux de change à 0.2 pour cent.

Mai

La BNH élargit la marge de négociation du forint, de 4½ à 30 pour cent.

Juin

La BNH adopte un système de ciblage de l'inflation.

Les dernières restrictions aux opérations en capital sont levées par un décret du cabinet.

Le Groupe d'action financière (GAFI) de l'OCDE inscrit la Hongrie sur une liste de 19 pays non coopérants.

Juillet

Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la Banque centrale.

Le principal taux directeur inchangé de la BNH devient le taux de base.

Le gouvernement autorise un relèvement du prix du gaz naturel de 6 pour cent jusqu'à la fin de l'année.

Août

En accord avec le gouvernement, le Conseil monétaire de la BNH accepte d'abandonner la dévaluation progressive du forint à compter du 1^{er} octobre 2001.

Septembre

Le gouvernement annonce que les prix du gaz naturel ne seront pas modifiés jusqu'à la fin de juin 2002.

La BNH ramène son taux de base à 11 pour cent.

Octobre

La BNH supprime la dévaluation progressive du taux officiel de parité centrale.

La BNH ramène son taux de base à 10¼ pour cent.

Novembre

Le Parlement approuve une nouvelle législation supprimant le caractère obligatoire du second pilier du système de pension pour les nouveaux entrants et autorise tous les participants au second pilier à revenir au système par répartition jusqu'à la fin de 2002. Les nouvelles règles entrent en vigueur en janvier 2002.

Le Parlement approuve un collectif budgétaire qui autorise le gouvernement à dépenser 285 milliards de forints de recettes exceptionnelles.

La BNH ramène son taux de base à 10¼ pour cent.

Décembre

Le Parlement approuve une nouvelle législation contre le blanchiment de capitaux.

Le Parlement approuve une nouvelle loi sur l'électricité, qui prévoit l'ouverture progressive du marché à partir de 2003.

Entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur les télécommunications, qui prévoit une intensification de la concurrence dans ce secteur.

La BNH ramène son taux de base à 9¾ pour cent.

2002**Janvier**

Le salaire minimum légal est augmenté de 25 pour cent et porté à 50 000 forints par mois.

La Poste hongroise prend le contrôle intégral de Postabank.

Le gouvernement relève les tarifs de l'électricité de 5 pour cent.

Le Premier ministre annonce que le gouvernement a l'intention d'acheter la division gaz naturel, déficitaire, du groupe énergétique MOL à capitaux privés, de la gérer comme une société entièrement publique et de laisser les tarifs du gaz hongrois converger vers les niveaux du marché mondial sur une période de huit ans.

La BNH ramène son taux de base en deux étapes à 9 pour cent.

Février

Le groupe énergétique MOL annonce son intention d'engager des négociations exclusives sur la vente de sa division gaz, déficitaire, avec la Banque hongroise de développement à capitaux publics.

La BNH ramène son taux de base à 8½ pour cent.

Table des matières

Évaluation et recommandations	9
I. Évolution récente et perspectives	23
Vue d'ensemble	23
La croissance du PIB se ralentit	25
La situation du marché du travail cesse de s'améliorer	30
Le forint s'est stabilisé et la désinflation a repris	35
Amélioration du solde extérieur	37
Perspectives à court terme	42
II. Gestion macroéconomique	47
Politique monétaire	47
Politique budgétaire	61
III. Améliorer la gestion des dépenses publiques	71
La Hongrie demeure un pays où la fiscalité est relativement lourde et les dépenses relativement élevées	71
Les procédures budgétaires doivent être encore renforcées	76
Les problèmes posés par la réaffectation des ressources dans une perspective à moyen terme : le cas des infrastructures	97
Les structures existant pour la fourniture des services pourraient être sensiblement améliorées : le cas de l'éducation	102
Recommandations d'action et résumé	107
IV. Renforcer la croissance économique grâce aux politiques structurelles	111
Les performances économiques remarquables de la Hongrie sont le fruit de réformes structurelles audacieuses...	111
... qui devraient être poursuivies	111
Marchés de produits	115
Le secteur de l'IDE	118
Les marchés de capitaux	129
Problèmes du marché du travail	136
Problèmes du secteur public	146
Notes	152

Glossaire	169
Bibliographie	170
<i>Annexes</i>	
I. Ajustements apportés par l'OCDE aux comptes SFP en Hongrie	175
II. La croissance de la productivité en Hongrie : tendances générales	177
III. Chronologie économique	179
Liste des encadrés	
1. Production potentielle et différents scénarios de rattrapage	45
2. Incidence de l'adhésion à l'UE et à l'UEM sur les politiques monétaire et budgétaire	48
3. Le ciblage de l'inflation	50
4. La mesure de l'orientation budgétaire	62
5. Les trois composantes du budget consolidé des administrations publiques en 2001	66
6. Fonds extra-budgétaires	77
7. Le calendrier de la préparation du budget	85
8. Règles régissant les emprunts des collectivités locales	92
9. Subventions de l'administration centrale pour le financement des services fournis au niveau local	94
10. Développement du réseau routier dans le cadre du Plan Szechenyi	99
11. Améliorer la gestion des dépenses publiques	108
12. Anciennes et nouvelles incitations à l'investissement	121
13. Quelle est l'ampleur des réserves de main-d'œuvre ?	137
14. Incidence de l'augmentation du salaire minimum	141
15. Mesures récentes pour promouvoir l'activité et l'emploi	142
Liste des tableaux	
1. Produit intérieur brut trimestriel	26
2. Le compte des ménages	27
3. Produit intérieur brut trimestriel par secteur	29
4. Augmentations de salaires, recommandées et effectives	32
5. Balance des opérations courantes	40
6. Balance des paiements : comptes financiers	41
7. Balance des paiements : flux de capitaux	41
8. Prévisions à court terme	43
9. Différentes prévisions à moyen terme	46
10. Facteurs d'incertitude pesant sur l'évolution de l'IPC	55
11. Monnaie et crédit	60
12. Comptes des administrations publiques, base OCDE	63
13. Recettes et dépenses consolidées des administrations publiques, base OCDE	65
14. Comptes non consolidés de l'administration centrale, dans l'optique des SFP	66
15. Solde des caisses de sécurité sociale, dans l'optique des SFP	67
16. Comptes des collectivités locales, dans l'optique des SFP	68
17. Dette brute des administrations publiques	70
18. Progression et risques des garanties de prêts	79
19. Dépenses de certaines sociétés publiques	81
20. Différences entre les comptes sur la base de la trésorerie et les comptes sur la base de l'exercice	82
21. Dépenses fiscales	83

22. Aides de l'État	84
23. Le rôle croissant des impôts locaux	91
24. Responsabilités des collectivités locales en matière de services publics	94
25. Personnel enseignant et non enseignant dans le secteur de l'éducation	105
26. Surveillance structurelle : principaux domaines	113
27. Entreprises gérées par l'APV, par secteur	116
28. Indicateurs économiques du secteur des entreprises non financières	119
29. Apports d'investissement direct étranger	120
30. Incitations fiscales	120
31. Niveau d'instruction et origine ethnique	144
32. Structure de la fiscalité par catégorie d'impôt	148

Liste des graphiques

1. Performance macroéconomique	24
2. L'écart de richesse et ses composants	25
3. Morosité du secteur privé	28
4. Estimation de la croissance potentielle et de l'écart entre la production effective et la production potentielle	30
5. Emploi, chômage et population active	31
6. Productivité, salaires et indicateurs de compétitivité	34
7. Taux d'activité dans différents pays	35
8. Inflation	36
9. Performance commerciale	37
10. Les chiffres du commerce extérieur – statistiques douanières et données de la balance des paiements	38
11. Déficit cumulé de la balance courante	39
12. Le forint dans sa marge de fluctuations	52
13. Interventions sur le taux de change	53
14. Taux directeurs et primes de risque	57
15. Conditions monétaires	58
16. Courbe de rendement	59
17. Dépenses publiques	72
18. Dépenses des administrations publiques par catégorie économique	74
19. Principales composantes des dépenses primaires des administrations publiques	75
20. Emploi et salaires dans le secteur public	76
21. Hypothèses macroéconomiques retenues dans les prévisions budgétaires	88
22. Les dépenses d'éducation par élève sont conformes à la richesse nationale mais sont financées plus qu'ailleurs par le secteur public	103
23. Productivité : taux de croissance et niveaux	112
24. Emploi et production dans le secteur des entreprises non financières	124
25. Prix de l'énergie : comparaison internationale	127
26. Tarifs des télécommunications	130
27. Internet = Prix d'accès et hôte	131
28. Crédits par secteur	132
29. Liquidité de la Bourse de Budapest	134
30. Trois mesures du chômage	138
31. L'augmentation du salaire minimum et son incidence sur la structure des salaires	140
32. Pression fiscale globale dans les pays de l'OCDE	147

STATISTIQUES DE BASE DE LA RÉPUBLIQUE DE HONGRIE
2001

LE PAYS

Superficie (km ²)	93 036
Superficie agricole (km ²)	44 998

LA POPULATION

Population (en milliers, fin d'année)	10 005	Grandes villes (milliers d'habitants) :	
Population urbaine (en pourcentage de total)	64	Budapest	1 812
Population rurale (en pourcentage de total)	36	Debrecen	204
Population prévue en 2005 (1995 = 100)	96	Miskolc	172
Emploi (milliers)	3 803	Emploi par secteur (pourcentage de total) :	
Taux de chômage (pourcentage de la population civile active)	5.8	Agriculture	6
Taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans	60.2	Industrie	35
		Services	59

LE PARLEMENT

Nombre de sièges	386
Nombre de partis politiques (élections d'avril 2002)	4
Pourcentage des sièges détenus par la coalition au pouvoir	51
Prochaines élections	2006

LA PRODUCTION

PIB (HUF milliard, aux prix courants)	14 876
PIB par tête (au PPA courant en USD)	13 232
Consommation (privée, en pourcentage du PIB)	52
Formation brute de capital fixe (en pourcentage du PIB)	22

LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Solde du budget du gouvernement central (en pourcentage du PIB)	-2.8
Recettes des administrations publiques (en pourcentage du PIB)	44.1
Solde des administrations publiques (en pourcentage du PIB)	-5.2

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (en pourcentage du PIB)	60
Importations de biens et services (en pourcentage du PIB)	63
Réserves officielles (moyenne, or inclu, DTS milliard)	9
Dettes extérieures brutes totales (euros milliards)	38
Dettes extérieures brutes totales (en pourcentage du PIB)	65

LA MONNAIE

Forints par euro :		Forints par USD :	
Moyenne, 2001	256.68	Moyenne, 2001	286.54
Fin mars 2002	243.50	Fin mars 2002	279.18

Cette étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays Membres.

•

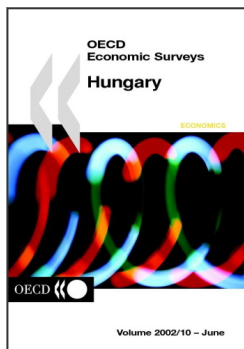
La situation économique et les politiques de la Hongrie ont été évaluées par le Comité le 28 mars 2002. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 24 avril 2002.

•

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Rauf Gönenç et Jaromir Cekota sous la direction de Andreas Wörgötter.

•

L'étude précédente des Pays-Bas a été publiée en novembre 2000.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Hungary 2002

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-hun-2002-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2002), « Évolution récente et perspectives », dans *OECD Economic Surveys: Hungary 2002*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-hun-2002-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.